

N° 2680
58^e année
du 7 au
20 juillet 2005
Prix : 3 € (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE 2005

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

— Tout ce qui est national est nôtre —

Notre dossier LE BICENTENAIRE DE TOCQUEVILLE

par
Sarah BLANCHONNET
Pierre CARVIN
Michel FROMENTOUX
Pierre LAFARGE
Entretien avec
Didier BÉOUTIS
(pages 7 à 10)

L'ESSENTIEL

Pages 2 et 4

EUROPE

– La mort annoncée de la P.A.C.

par Henri LETIGRE

POLITIQUE FRANÇAISE

– TF1, télévision malhonnête
– Villepin baisse les bras

Pages 5 et 6

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– Iran :

vers une radicalisation ?

par Houchang NAHAVANDI

– Bulgarie : impasse politique

par Pascal NARI

– Vers une "levée en masse" aux États-Unis ?

par Philippe MAINE

Pages 4, 11, 12 et 13

ARTS-LETTRES- SPECTACLES

– Le "Journal d'un sculpteur" de Roger Bésus

par René PILLORGET

– Galante compagnie royale

par Michel FROMENTOUX

– Journée de lecture :

l'Ange de la mort

par Pierre LAFARGE

– Estivales

par Anne BERNET

Page 14

CHRONIQUE

– Les "tartouillades", la liberté et l'espérance

par Jean-Baptiste MORVAN

– Le Trésor de L.A.F.

– Histoire de deux peuples de Jacques Bainville

par Pierre PUJO

Page 16

ACTION FRANÇAISE

– Il y a 80 ans : Ernest Berger était assassiné

par Pierre PUJO

Prochains numéros de L'ACTION FRANÇAISE 2000

– 21 juillet

– 28 juillet

(daté d'août 2005)

– 25 août

– 1^{er} septembre

En vente

dans les kiosques

LES ÉLITES DÉSAVOUÉES PAR LE PEUPLE

Retrouver la nation

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

Le Bac à crânes bourrés



La propagande républicaine s'invite aux examens

On se demandait depuis longtemps à quoi servait l'Éducation dite nationale qui mène au chômage un lycéen sur quatre. On sait maintenant qu'elle pratique la sélection : pour obtenir le premier grade universitaire, donc pour être quelqu'un dans la société nouvelle, il importe non plus de connaître les grands classiques, les grands artistes, les grands inventeurs, mais de se montrer docile à la pensée "politiquement correcte", en l'occurrence de se faire le propagandiste de l'assassinat des enfants à naître !

Le sujet du tout récent baccalauréat imposé aux élèves de Première L pour l'épreuve anticipée

en SVT (sciences de la vie [sic...] et de la terre) constitue plus qu'un scandale, plus qu'une agression, un viol sans précédent des jeunes esprits, que seul peut se permettre un État totalitaire. Les jeunes gens et jeunes filles étaient invités à réfléchir sur quelques lignes d'un plumitif du *Monde* (érigé en phare de la pensée française) affirmant sur l'avortement une opinion – à savoir que « la contraception et en cas d'échec le recours à l'IVG ont permis le passage d'un modèle de maternité sans contrainte à celui d'une maternité choisie »

– et une contrevérité – à savoir que la loi Veil trentenaire, contrairement à ce que disaient ses ad-

versaires montrés du doigt, n'aurait « pas eu d'impact démographique ».

S'il s'était agi de faire réagir le candidat, de l'inviter à discuter, l'épreuve aurait déjà été malsaine. Mais il lui était demandé tout crûment de « dégager des arguments en faveur de l'autorisation légale de l'IVG en France et [d']argumenter l'idée selon laquelle l'avortement n'est pas considéré comme un moyen de contraception ».

Donc ne pas s'aviser de dire qu'il est tout simplement un meurtre ! Pas d'échappatoire pour le candidat chrétien, juif ou musulman, ou seulement élevé dans le respect de la loi naturelle ! Il ne lui restait plus qu'à rendre une copie blanche ou à écrire contre sa pensée, à la manière des premiers chrétiens qui n'avaient d'autre choix que de sacrifier aux idoles païennes ou d'être livrés aux bêtes dans l'arène... Aujourd'hui les bêtes sont les pontes du laïcisme, dévoreurs de la liberté de penser.

(suite page 2)

Michel FROMENTOUX

TROÏKA

La V^e République nous avait déjà offert plusieurs spécimens de cohabitation, le Président et le Premier ministre étant de bords opposés, mais disposant de pouvoirs concurrents. Voici, depuis le début juin, une cohabitation plus subtile, celle de deux Premiers ministres dans un même gouvernement, coiffés par un Président. Ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy se prend pour un Premier ministre bis, empiète sur les domaines des autres ministres, manifeste un activisme verbal incessant. Il demande plus de sévérité à l'égard des récidivistes, et Jacques Chirac fait préparer un projet de loi en conséquence. L'an dernier, celui-ci avait déclaré « J'ordonne, le ministre exécute ». C'est désormais le contraire...
Nombre de commentateurs se demandent :

comment Nicolas Sarkozy va-t-il tenir à ce rythme jusqu'à l'élection présidentielle de 2007 ? Combien de temps cette cohabitation à trois va-t-elle se poursuivre ? Nous pensons surtout : comment la France peut-elle être convenablement gouvernée par une troïka dont l'un des chevaux joue "perso" au lieu d'être solidaire des autres membres de l'attelage ?

Voilà une constitution vraiment détestable. La compétition pour le pouvoir suprême empoisonne la vie politique et entrave le gouvernement de la France. « Crise de régime » déclare François Hollande dans le Journal du Dimanche (3/7/05). Mais dans son propre camp, il y a plusieurs "présidentiables" qui se jalouent et se combattent... Il manque décidément un roi à la France.

A.F.

Le Bac à crânes bourrés

(suite de la page 1)

Le sommet de l'ignominie a été atteint par un "conseiller", dont on ignore le nom, du ministre de l'Éducation Gilles de Robien. « Nous n'estimons pas, a-t-il déclaré au *Figaro* du 22 juin, que la formulation de la question soit antidéontologique. On demandait aux élèves de restituer le cours sur l'IVG en se souvenant qu'elle est légale. Ils pouvaient expliquer, par exemple, qu'elle pouvait être une solution à certains problèmes médicaux. Il n'y a rien de choquant à en parler. Ce débat a été tranché par les représentants de la nation il y a trente ans ». Ce sous-fifre de la rue de Grenelle – que Gilles de Robien n'a pas désavoué – est de l'étoffe d'un agent des SS ou du KGB : pour lui, d'une part, obligation de rejeter toute référence divine ou morale face aux mécanismes médicaux, d'autre part, interdiction, dès lors que la "démocratie des mœurs" a voté une loi sanctionnant un changement des mœurs, de lui opposer la loi non écrite qui empêche l'homme de s'autodétruire.

Robien, démission !

Un tel scandale aurait dû entraîner la démission séance tenante du ministre. On aura seulement entendu une molle réaction épiscopale, par la voix du sous-directeur de la direction diocésaine de l'enseignement catholique de Paris, qui a exprimé sa « désapprobation ». Plus digne : la réaction de la Fondation Jérôme Lejeune dont le président Jean-Marie Le Méné explique que l'épreuve est « nulle » parce qu'en l'absence de tout choix, le principe de l'égalité entre les candidats a été bafoué et parce que « le sujet n'était pas présenté de manière neutre ». « L'exercice, ajoute-t-il, a consisté à donner aux élèves un postulat erroné à défendre avec des arguments ineptes. [Cette épreuve] conduit à la déstructuration des cerveaux de ceux qui sont mis à l'épreuve ». Et de conclure, au nom de la défense de la vie des plus petits d'entre les hommes, qu'« il peut y avoir de l'honneur à rater son bac » (1). De son côté *Renaissance catholique* appelle les évêques, les enseignants, les familles à une réaction proportionnée à ce viol des consciences (2). Nous ne saurions trop conseiller à nos lecteurs de prendre contact avec ces associations.

Michel FROMENTOUX

1) *Fondation de service politique*, 83, rue Saint-Dominique, 75007-Paris. Site : www.libertepolitique.com

2) *Renaissance catholique*, 89, rue Pierre Brossollette, 92130 Issy-les-Moulineaux. Site : www.renaissancecatholique.org

TF1, la télévision malhonnête

Le magazine de Charles Villeneuve Le droit de savoir, sur TF1, se propose d'approfondir certains sujets d'actualité – politiques ou non –. Jusqu'à présent il produisait le résultat d'enquêtes apparemment honnêtes. On ne peut plus le dire depuis l'émission du mardi 14 juin (à 22 h 40) où le dernier thème traité portait sur les profanations de cimetières juifs De Carpentras à Herrlisheim : enquêtes sur la trace des profanations.

En guise d'introduction, le producteur n'a rien trouvé de mieux que de passer des vues du Cortège de Jeanne d'Arc du 8 mai 2005 avec des gros plans sur les jeunes d'Action française, les cris répétés d'« Action française » et la vue de la banderole ACTION FRANÇAISE. Il en était de même pour la Contre-Réforme catholique dont les groupes suivaient les formations d'AF. Les uns et les autres étaient présentés comme incarnant « l'extrême-droite » dont une autre expression était une réunion de néo-nazis encagoulés en Alsace (présentée juste après) à qui étaient imputés la profanation de cimetières.

L'amalgame opéré par cette émission est profondément malhonnête. Le Cortège traditionnel de Jeanne d'Arc dont l'Action française est l'organisatrice n'est en rien une manifestation d'extrême-droite et les néo-

nazis n'y ont jamais eu aucune place. L'Action française n'a d'ailleurs aucune relation avec eux ni avec des groupes profanant les cimetières, dont le comportement est odieux.

Cette année, le Cortège de Jeanne d'Arc avait une tonalité nettement anti-européiste tant par les slogans criés que par les discours prononcés devant la statue de la place des Pyramides. L'Action française a, d'autre part, pris une place importante dans la campagne souverainiste du référendum du 29 mai. Est-ce cela que l'on veut lui faire payer en tentant de la discréditer ?

L'Action française a chargé son avocat Elie Hatem de déposer plainte en son nom à l'encontre de TF1. En effet, à la suite de la première diffusion de l'émission, Pierre Pujo a adressé une protestation à la chaîne de télévision. A la suite de sa lettre, les visages des participants au Cortège ont été masqués dans la seconde diffusion (le 22 juin à 2 h 45), mais les photos du Cortège subsistaient ainsi que les cris enregistrés d'« Action française ! » et l'amalgame avec les néo-nazis. TF1 s'est moquée de nous, le camouflage n'enlève rien au tort subi par l'Action française. La chaîne de télévision devra en répondre en justice.

A.F.

La mort annoncée de la P.A.C.

Le 1^{er} juillet dernier la Grande-Bretagne et son premier ministre ont pris pour six mois la présidence des instances communautaires. L'objectif de ce dernier est particulièrement clair : « moderniser l'Europe ! » (sic). Ce choix politique correspond à la principale aspiration que souhaite incarner Tony Blair : « représenter la gauche moderne ». Pour simplifier, la "gauche ancienne" avait pour devise de défendre les plus démunis, la "gauche



Tony Blair

moderne" cherche elle, à promouvoir les intérêts de ceux qui contrôlent des devises. Le 2^e semestre 2005, consacré en Europe à préparer le budget européen de l'année suivante illustre parfaitement cette "modernité". Le dernier Sommet de Bruxelles, n'ayant pas permis à la présidence luxembourgeoise de boucler cet épineux dossier, la présidence britannique va se charger de réorienter le fonctionnement des dépenses européennes.

Le traité de Rome de 1957 a mis en place un certain nombre de politiques communes. La première de ces politiques fut appliquée sous les auspices du F.E.O.G.A. (le Fond Européen d'Oriente et de Garantie Agricole) créé en avril 1962. Plus de 43 ans d'existence, une telle institution ne peut donc plus "être moderne". À son origine, elle répondait à plusieurs objectifs liés au contexte social et économique de l'après-guerre. La France, principale fondatrice de la C.E.E., disposait déjà d'une politique agricole qui organisait les marchés et soutenait les paysans.

En créant la Communauté Économique Européenne, il était im-

par
Henri LETIGRE

possible de supprimer cet acquis fondamental pour l'équilibre de nos campagnes (cette simple remarque devrait servir à éliminer un argument des européistes qui consiste à laisser entendre que la sortie de l'U.E. signifierait pour nos agriculteurs la fin des subventions, alors qu'aujourd'hui la principale menace contre la P.A.C. provient de l'intérieur même de l'Union !). Le F.E.O.G.A., comme son nom l'indique, a donc cherché à orienter les productions agricoles, en garantissant aux agriculteurs des revenus, dans un secteur, l'alimentation de l'espèce humaine, qui ne peut pas être laissée aux seules forces du marché. Chaque année, lors des "marathons de Bruxelles", les ministres de l'Agriculture des États membres de l'U.E. fixent une série de prix dans les différentes productions agricoles pour lesquelles une politique de soutien a été arrêtée. Quels que soient les prix du marché, le producteur est assuré de vendre ses récoltes aux prix fixés par le Conseil.

Les critiques des Anglais

Très rapidement cette politique atteint sa principale finalité : l'auto-suffisance du vieux continent, importateur net de denrées alimentaires, avant les années 70. Tous les agriculteurs ont considérablement augmenté la productivité des terres. La question des quantités ne pesait plus sur le cours des ventes, l'Europe remplaçant le marché. Dès les années 80, ce mécanisme, qui favorisait les plus gros producteurs, les subventions étant corrélées aux quantités produites, est entré en crise de surproduction. Le budget européen a alors explosé. Il devait à la fois financer les achats de produits invendables et les moyens de stocker les invendus en louant des "frigos" de plus en plus vastes. Entre-temps, la Grande-Bretagne et son

"agriculture moderne" (vache folle, fièvre aphteuse et brebis clonée) était entrée dans la C.E.E.

Outre deux premiers handicaps (le coût et la surproduction) de la P.A.C., les Anglais insistent aujourd'hui sur trois autres inconvénients majeurs :

- l'archaïsme de cette politique qui concerne un secteur ringard, alors que la recherche, la conquête spatiale ou les manipulations génétiques sont bien plus modernes et demandeuses de budgets de plus en plus volumineux,
- la faible importance des personnes concernées par cette politique, les paysans étant appelés en Europe à disparaître au profit des golfs et des parcs de loisirs,
- les risques de blocage de nos exportations industrielles ou de services (la Grande-Bretagne représentant le 3^e exportateur mondial de ce type de produits) de la part de pays du sud qui sont envahis par les exportations européennes alors que leurs produits agricoles sont concurrencés par des denrées européennes soutenues par des subventions et des barrières protectionnistes. La suppression de la P.A.C. permettrait de faciliter les négociations de M. Mandelson au sein de l'O.M.C., en ouvrant notre marché aux importations brésiliennes, néo-zélandaises, etc.

Après 2013 ?

Tout converge pour supprimer cette antique politique, à l'exception d'un ancien ministre de l'Agriculture qui a réussi à "sanctuariser" cet acquis communautaire jusqu'en 2013. Mais après cette date, ou avant, si Gherhart Schroder est battu en septembre prochain, qui osera encore défendre la P.A.C. ? Seule une renationalisation permettrait de maintenir en France cette politique fondamentale pour notre équilibre national et la beauté de nos paysages si chers à un certain *prime minister* qui venait passer ses vacances sur notre sol !

UNE MANIFESTATION PARISIENNE

J'ai eu ces jours derniers un étrange spectacle dans mon paisible quartier du 7^e arrondissement.

Le long d'une des rues de mon voisinage s'étaient rangés d'énormes camions de 8 roues destinés à accueillir la foule des homosexuels qui, ravis de savoir désormais punissables par la loi tous les propos homophobes, entendaient exiger les droits familiaux jadis inconcevables dans leur cas. Ils allaient donc s'installer dans ces camions au milieu de quelques centaines de milliers et gagner la place de la Bastille, en partant de la gare Montparnasse.

Ainsi défilerait ce que Le Figaro a nommé : « La Marche des fiertés lesbiennes, gays, bi et trans – ex-Gay Pride ». M. Bertrand Delanoë, maire de Paris, y serait naturellement présent à titre d'élu de la capitale.

Voilà où nous en sommes car, je cite à nouveau Le Figaro : « Le couple hétérosexuel marié avec enfants n'est plus qu'un modèle parmi d'autres ».

La République nous a joué de sinistres tours. Voilà le dernier et il fait date dans l'histoire du déclin de la France.

François LEGER



10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : Pierre Pujo
- Secrétaire de rédaction : Michel Fromentoux
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : Michel Fromentoux, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujo
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Maquettiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

RETROUVER LA NATION

Les tenants du Oui au référendum soutenaient que la France serait isolée en Europe si le Non l'emportait. Mais les Pays-Bas lui ont emboîté le pas quelques jours plus tard. Puis les Anglais ont renoncé au référendum qu'ils se proposaient d'organiser chez eux. Puis le Danemark, puis le Portugal, leurs dirigeants redoutant un désaveu de leurs électeurs s'ils maintenaient les consultations populaires prévues. Le Non français a été révélateur de l'état d'esprit dominant dans les autres pays : les peuples n'attendent plus de "l'Europe" la solution à leurs difficultés économiques ou le maintien de leur protection sociale. En divorce avec leurs gouvernants, ils sont devenus largement eurosceptiques.

Anglais et Français

Il est significatif que lors du sommet de Bruxelles, les 16 et 17 juin, aucun des dirigeants présents n'ait pris la défense de la Constitution, hormis M. Chirac. En fin de compte, celle-ci a été mise au réfrigérateur en attendant des jours plus favorables... Il faut croire qu'elle n'avait pas un caractère vital pour l'Europe !

On a assisté au raidissement des intérêts nationaux, en particulier dans le débat sur la Politique agricole commune qui a opposé M. Blair et M. Chirac. L'affrontement entre Anglais et Français aurait-il été moins vif et le Premier ministre anglais moins arrogant si le Oui l'avait emporté en France ? Cela est peu probable. Les Anglais étaient résolus à demander la réforme de la P.A.C. dont ils jugeaient l'argent mal employé. Ils ont pour cela le soutien d'autres pays : même l'Allemagne commence à fléchir sur le maintien du soutien à l'agriculture européenne à son niveau actuel. Les avantages que la France retire encore de la P.A.C. ne sont que des survivances destinées à être remises en cause un jour ou l'autre. La P.A.C. est-elle d'ailleurs aussi profitable aux agriculteurs français que naguère ? Les intéressés sont les premiers à la critiquer.

Privée de constitution, l'Union continue à fonctionner selon les principes qui l'ont fondée. L'objectif officiel demeure la poursuite de l'intégration économique et politique. C'est par l'intégration économique qu'on a voulu "construire l'Europe" en pensant que l'intégration politique suivrait nécessairement. C'était la méthode préconisée par Jean Monnet. Elle a conduit à l'impasse de la Constitution européenne. Le principe du "Politique d'abord" cher à Charles Maurras, s'applique dans ce domaine comme ailleurs. Et il ne suffisait pas d'instaurer une "souveraineté partagée" pour faire l'Europe politique



PAR
PIERRE PUJO

quand les réalités européennes demeuraient nationales. Aujourd'hui il serait temps de fonder l'Europe sur autre chose que l'idéologie qui l'a guidée depuis plus d'un demi-siècle.

Quelle Europe politique ?

Il ne semble pas que nos dirigeants aient pris conscience de cette nécessaire reconversion, en dépit de l'avertissement que leur a donné le référendum. Quand Dominique de Villepin dans un article du *Monde* (30/6/05) annonce *Une nouvelle Europe politique*, c'est pour préconiser des moyens détournés de parvenir à l'intégration. Il parle de l'Europe comme de « la première puissance commerciale du monde » et, visionnaire, il entrevoit « l'émergence d'une démocratie européenne » à travers « la création d'un véritable service civil européen » pour les jeunes. C'est là supposer qu'il existe un "peuple européen", alors qu'une telle notion n'est qu'une vue de l'esprit relevant de l'idéologie. Il condamne les « égoïsmes nationaux » qui sont des réflexes naturels des peuples. Il serait plus avisé de souhaïter la recherche en commun d'une composition entre les légitimes intérêts nationaux. Seules les nations sont des puissances. L'Europe n'en est pas une. Il ne suffit pas d'additionner des chiffres de population et de production pour la faire exister.

Il y aurait pourtant une autre Europe politique à promouvoir qui reposerait sur des opérations renforcées entre États souverains suivant les intérêts en jeu et les circonstances. Ce ne serait pas le "grand marché" auquel songe Tony Blair. Entre le jeu aveugle des forces économiques et le super-État européen auquel conduisait la défunte constitution, il y a une place pour la coopération politique entre les États. On entend dire parfois que la Constitution comportait des dispositions "sociales" et qu'elle aurait

freiné le libéralisme auquel Tony Blair va maintenant donner libre cours. Ces dispositions sociales n'étaient qu'une façade ; la Constitution reposait sur le libéralisme et le libre-échange. La directive Bolkestein que le nouveau président (pour six mois) de l'Union européenne se propose de ranimer n'avait été que mise en veilleuse par la Commission pour tromper les Français, le temps d'un référendum.

Beaucoup de choses peuvent être réalisées en Europe et entre Européens, et la France peut y contribuer. Encore notre pays doit-il d'abord consolider sa souveraineté. La condition première de toute refondation européenne, c'est que soit exclu tout vote à la majorité qualifiée et restauré le droit de veto. La seconde condition est que les prétentions de la Cour de justice européenne soient rabattues et que le droit national retrouve sa primauté sur le droit communautaire. Rappelons que l'article 6 de la Constitution Giscard énonçait le contraire : c'était admettre que la France n'était plus désormais qu'un État-vassal.

La proposition de loi constitutionnelle du député Jacques Myard (voir notre numéro 2679 du 16/6/05) est donc capitale. Elle dispose que la primauté du droit national sera inscrite dans la constitution française. Le Conseil d'État et la Cour de Cassation et même le Conseil constitutionnel qui, depuis quinze ans, ont consenti à la démission nationale, devront réviser leur jurisprudence.

Fierté et souveraineté

Ce que nous demandons ici, avec les autres souverainistes, peut paraître impossible à obtenir, tant le personnel politique – de droite ou de gauche – est imprégné de l'idéologie européenne et n'imagine pas un autre "modèle" européen que celui dans lequel, et grâce auquel, ils ont prospéré jusqu'à présent.

La tâche la plus urgente n'est pas de "préparer 2007" comme le font les états-majors politiques et, dans leur sillage, les grands médias. Elle est de restaurer un esprit national, de renationaliser les élites politiques, sociales, économiques, religieuses, pour qui la France n'est plus qu'un vestige de l'Histoire. Le référendum a marqué un coup d'arrêt à la démission nationale. Nos élites doivent réapprendre à raisonner en fonction de la France, ou bien il faudra les changer. Il est dérisoire d'attendre un regain de fierté nationale de l'attribution des Jeux olympiques de 2012 quand on est disposé à abdiquer la souveraineté de la France face au capitalisme international. ■

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

Le vrai nationalisme

■ *L'Action Française 2000* continuera à paraître deux fois par mois en juillet, août et septembre. Nos lecteurs trouveront en première page les dates précises de parution. Réclamez le journal aux marchands de votre lieu de villégiature cet été. Faites connaître *L'Action Française 2000* autour de vous en prêtant votre exemplaire à un parent, un ami, un voisin. Pas de vacances pour la propagande, disait-on naguère à l'A.F. !

Dans le sillage de la victoire du Non au référendum, il nous appartient de travailler à un réveil national à l'encontre de tant de démissions. Forte de ses idées et de son expérience l'A.F. est la mieux à

même de réhabiliter le vrai nationalisme français nullement incompatible avec un développement de la coopération entre des États européens souverains.

Aidez l'Action française à vivre et à se développer en participant à notre souscription. Nous avons besoin de **60.000 euros** et nous n'avons recueilli que 18.402,64 euros alors que nous sommes à la moitié de l'année. D'où nos soucis financiers car cette souscription a un caractère vital pour notre journal. Merci d'être généreux ! P.P.

N.B. – Prière d'adresser les versements à M^{me} Geneviève Castelluccio, L'A.F. 2000, 10 rue Croix des Pe-

tits-Champs, 75001 Paris.

IMPORTANT : pour assurer des ressources régulières à l'A.F. la meilleure formule et de la faire bénéficier d'un versement périodique chaque mois ou chaque trimestre d'un montant de 15 euros ou davantage. Demandez-nous un relevé d'identité postal pour votre banquier.

LISTE N° 11

Virements réguliers : M. Der-ville, 7,62 ; Jean-Michel de Love, 7,62 ; M^{me} Hélène Revol, 15,24 ; Gilles Bourgeois, 15,24 ; G^{al} Jacques le Groignec, 15,24 ; M^{me} Yvonne Peyrerol, 15,24 ; M^{me} Annie Paul, 15,24 ;

Michel Lajudie, 20 ; Robert Thomas, 45,75 (2^e trimestre), 45,71 M^{me} Lucienne Boussot, (3^e trimestre), 50 ; René Ampe-Mélis (3^e trimestre), 95 ; Pierre Bonnefont, 22,87 ; M^{me} Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; M^{me} Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 30 ; Georges Delva, 25.

M^{me} Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Paul Peters, 30,49 ; M^{me} Tatiana de Prittitz, 45,73 ; Jacques Bentégeat, 53,36.

Légion des "Mille" : Anonyme, 150 ; Giovanni Castelluccio, 200 ; Philippe Castelluccio, 200 ; Georges Chauvet, 100 ; Gilbert Huret, 50 ; M^{me} Capet-Sellenet, 40 ; anonyme, 100 ; Nelly Frion, 50.

Total de cette liste : 1.452,97
Listes précédentes : 16.949,67
Total : 18.402,64
Total en francs : 120.713,40 F

UN LIVRE

DE BERNARD LUGAN

La France et le Rwanda

■ *Après des massacres au Rwanda en 1994, un déchaînement médiatique met en cause la responsabilité française dans le « génocide » tutsi. Il est principalement reproché à la France d'avoir soutenu le régime hutu, et d'avoir fait participer l'armée française aux combats contre les Tutsis, et d'avoir permis l'évacuation des responsables du génocide.*

L'africaniste bien connu Bernard Lugan, dix ans après les événements, revient sur ce conflit dans son dernier ouvrage, après s'être plongé dans les archives des enquêtes parlementaires et avoir écouté les témoins, en particulier militaires français, de l'époque. Il démontre ainsi que les graves accusations portées (certains n'ont pas hésité à accuser des militaires français d'avoir directement participé à des tortures ou à des meurtres) sont fausses ou infondées, répondant en particulier à l'ouvrage de Patrick de Saint Exupéry, L'inavouable.

Alors que des accords entre la France et le Rwanda existent depuis 1962, la France a effectivement traité avec le gouvernement hutu (légitimement et démocratiquement élu) et a empêché son effacement face aux offensives tutsi, pour pouvoir maintenir un équilibre et rétablir une paix ne favorisant pas l'un des deux partis. En effet les objectifs de la politique française ont toujours été de garantir la stabilité régionale pour permettre la démocratisation une fois les ressortissants protégés sans qu'il y ait prise de position.

Cela a entraîné une participation de l'armée française (et de l'armée belge) à la formation de certains militaires rwandais et à la réorganisation de l'armée rwandaise, pour éviter la chute de Kigali. Elle n'a cependant jamais participé directement aux affrontements. En outre, des exactions ayant lieu dans les deux camps, rien ne pouvait permettre, sur le terrain, de prévoir un génocide d'une telle ampleur. L'impossibilité de connaître les responsables et donc de les empêcher de fuir (alors qu'aucun mandat de l'O.N.U. n'autorisait à arrêter d'éventuels coupables) ne peut également être reproché aux militaires français.

Le livre de Lugan permet d'y voir plus clair dans ce dossier complexe, grâce à la précision de sa documentation et de ses raisonnements universitaires.

Philippe ALEYRAC

* Bernard Lugan : *François Mitterrand, l'armée française et le Rwanda. Éd. du Rocher, 290 pages avec index, 21, 90 euros.*

Villepin baisse les bras

Le 4 juin, l'ancien ambassadeur Albert Salon, président de F.F.I.-France (Forum francophone international) a écrit au nouveau Premier ministre, Dominique de Villepin, pour attirer son attention sur l'invasion de l'anglais au sein de l'Union européenne. Il déplore que « l'Union européenne, avec le consentement plus ou moins résigné de trop "d'élites nationales", impose de plus en plus l'anglais comme langue commune de l'Europe, tant dans les institutions bruxelloises que dans les pays membres eux-mêmes, au mépris de nos intérêts fondamentaux comme de sa propre réglementation. »

Il poursuivait : « Cette attitude opiniâtre se manifeste notamment par l'envoi aux administrations centrales de tous les pays membres de nombreux documents de travail exclusivement en anglais. »

Ces administrations centrales, dans nos diverses capitales, notamment à Paris, se sont résignées, voire "soumises". »

Albert Salon rappelle que « depuis 2001, nous avons prié les Premiers ministres français de bien vouloir enjoindre à leurs administrations centrales de retourner systématiquement à Bruxelles tous documents de travail qui leur parviennent uniquement en anglais et de subordonner leurs réponses à la réception de documents en français. » Il n'a jamais reçu de réponse écrite. On lui a laissé entendre oralement

que « jamais le gouvernement français ne donnerait une telle injonction qui isolerait notre pays et en ferait une sorte de "mouton noir" de l'Union. »

Pourtant, un tel geste aurait un « retentissement considérable » sur tout le continent, souligne Albert Salon : d'abord les peuples y verraient un encouragement à défendre leur propre langue ; dans l'ensemble de la Communauté francophone aussi où il montrerait que la France manifeste sa volonté de ne pas laisser piétiner les français.

Albert Salon attend toujours la réponse du Premier ministre. M. Chirac, dans son allocution du soir du référendum a prétendu plaquer « l'intérêt national » comme guide de l'action gouvernementale. On aimerait savoir si, à ses yeux, la défense de la langue française relève de "l'intérêt national".

P.S.- Nous invitons nos lecteurs travaillant dans les administrations centrales à nous signaler les documents de toutes sortes diffusés par la Commission européenne exclusivement en anglais. Ces indications contribueront à étoffer notre dossier en vue d'alerter les associations de défense de la langue française. Prière d'adresser toute information à Pierre Pujo, L'Action Française 2000, 10, rue Croix-des-Petits-Champs 75001 Paris. Discretion assurée.

PAS DE BORNES POUR LA COUR DE JUSTICE

La Cour européenne de Justice a jugé le 26 mai que l'État français ne pouvait pas soumettre à son contrôle les importations de médicaments de l'étranger. Elle y voit une restriction à la libre circulation des biens, même si la France invoque sa volonté de protéger la santé publique.

M^e Étienne Tarride, avocat, membre du Forum pour la France commente : « Cette décision illustre parfaitement la manière dont l'Europe de Bruxelles s'y prend pour contourner toute velléité de résistance. Ceux qui nous répètent que le domaine de la santé restera soumis à la législation nationale se trompent ou nous mentent. »

Un geste de Ramadier

De nos jours, qui peut se souvenir des politiciens d'il y a 50 ans ?

Radical socialiste, Ramadier appartenait à cette catégorie de parlementaires de la peu regrettée III^e République qui était parvenue, avec des citoyens comme Pierre Mendès-France et Léon Blum, à coloniser la IV^e République, renversée en 1958 par Charles De Gaulle.

Mais ce Ramadier-là a eu un geste qui le rend digne de l'estime de la postérité.

Voici comment l'a conté l'académicien Alain Decaux (âgé d'environ 79 ans) en évoquant ses souvenirs littéraires, radio-phoniques et télévisuels (entre autres à l'époque où il collaborait avec André Castelot et le regretté Jean-François Chiappe) : dans sa jeunesse, Alain Decaux fréquentait Sacha Guitry, lequel, grand seigneur du théâtre et de

la littérature, dédaignait de payer ses impôts. Il en résulta qu'à l'heure de sa mort, Sacha Guitry était menacé d'être jeté à la rue, et de mourir quasiment dans le ruisseau : le camion de démantèlement du fisc était à la porte du grand homme pour vider l'appartement de ses trésors... C'était en 1957, et les amis de Guitry firent appel au ministre des Finances en poste, lequel fit immédiatement suspendre la saisie en instance. Sacha Guitry put paisiblement mourir dans son lit.

Le ministre en cause, on l'aura compris, c'était Paul Ramadier. Gloire à ce politicien ! Cet épisode a été rappelé le 30 juin dernier dans les souvenirs précités d'Alain Decaux sur Europe 1.

LAMIDAEFF

Le "Journal d'un sculpteur" de Roger BÉSUS (1974-1993)

par
René PILLORGET

Roger Bésus (1918-1993) fut, durant toute sa vie, un grand travailleur. Reçu au concours d'ingénieur des Travaux publics de l'État, et intégré dans le service des Ponts et Chaussées de sa Normandie natale, il n'en trouva pas moins le temps d'écrire dix-huit romans, tous centrés sur le tragique de la condition humaine, et tous publiés par de grands éditeurs. On lui doit également un essai sur son compatriote Barbey d'Aureville et même une pièce de théâtre.

Cependant, il portait, depuis l'enfance, un vif intérêt aux Beaux-Arts, à la sculpture en particulier. Profond admirateur de Paul Belmondo, « un statuaire pour qui l'homme est l'alpha et l'omega de la création » (p. 38), il osa lui rendre visite, en 1974, et trois ans plus tard, sous son amicale direction, il « entra en sculpture ». Il installa son atelier à Bierville, près de Rouen. Il le compléta par un studio situé près de la gare Saint-Lazare – car il entendait, sans abandonner la Normandie, se tenir au courant des événements artistiques parisiens. Il poursuivit sa nouvelle carrière tout en accumulant une vaste documentation, faite de livres et de revues d'art, et soulignait « la satisfaction profonde que [lui] procurait, en quelque discipline que ce fût, le passage par le livre » (p. 128). Parallèlement, il tenait un journal, écrit dans une langue élégante et ferme, qui est aujourd'hui publié.

Des portraits "en profondeur"

Il y exprime ses conceptions de l'art, et son horreur des pseudo-sculptures qui ne sont « que des bouts de ferraille mis bout à bout ». Il y critique vivement le Bauhaus, et l'ambition de Gropius, son fondateur, d'introduire « Apollon dans la démocratie » (p.125). Également les œuvres d'Alexandre Calder (p. 183) et de Pierre Kaerdrat (p. 333) Ses goûts le portent vers les grands sculpteurs des XVII^e et XVIII^e siècle : Coysevox, Jean-Baptiste Lemoyne, ce dernier n'étant dépassé que par Houdon, « spécialement en un point, le style » (p. 163). Parmi leurs successeurs, il privilégie David

d'Angers, « l'un des premiers sculpteurs qui eût le mieux parlé de leur art » (p. 238), Carpeaux, Dalou, Rodin, Bourdelle, et, parmi les contemporains : Paul Belmondo, Despiou, Arno Breker. Des artistes pour qui la sculpture « n'a pas à être plus géométrique que l'homme lui-même » (p. 115). Quant à lui, il voulait, de chacun de ses bustes, « faire un portrait en profondeur » (p. 147). Les photos qui illustrent son Journal montrent qu'il y a maintes fois réussi.



Autoportrait en terre,
dit Pathétique, 1977

On apprend beaucoup à le lire. Chemin faisant, il initie son lecteur à quelques problèmes techniques. Ainsi, à propos du buste d'une petite Alexandra, âgée de six mois : « Avec cette petite fille, ce qui fait douter des possibilités de résoudre le problème que posent ses traits, c'est un ensemble de noirs qu'elle propose, en contraste avec sa carnation très claire. Son noir, outre ses cheveux, ce qui n'est pas grave, ce sont les yeux, et eux d'une grandeur inhabituelle, littéralement immense, les cils, à faire délirer les fabricants de faux cils ; enfin les sourcils, abondants pour un enfant de cet âge... Or, tout cela, comment le traduire en sculpture, par essence monochrome ? C'est la peinture qui convient en l'espèce. Je devais pouvoir y parvenir, cependant, en compensant la simplicité du matériau par une densité d'expression qui rende cette petite fille dans le sentiment qu'elle laisse volontiers affleurer au repos : une certaine mélancolie... (p. 266-267, photo page 198).

Une sélection de photos de ses œuvres (il en réalisa cent vingt, au total) est présentée dans cette belle édition de son Journal. On appréciera notamment des bustes de Barbey d'Aureville, de La Varenne, de Leprince-Ringuet, mais aussi la grande jeune fille, *Moi, Isabelle*, et surtout, peut-être, la femme assise qui fut placée à Bayeux sur son tombeau, appelée *Celle qui ne peut oublier*. Enfin, l'œuvre d'art dont la situation géographique est la plus méridionale du monde, ce buste de Paul-Émile Victor dont le bronze est implanté sur le domaine des Expéditions polaires françaises, en Terre Adélie (p. 352).

"Un croyant"

Homme simple et bon, Bésus comptait de nombreux et fidèles amis, à commencer par ses auxiliaires techniciens, son fondeur et son mouleur. Il était croyant. Il cite Dante : « L'art est le petit-fils de Dieu » (p. 45). Il se réfère à Coysevox, lequel – selon Voltaire – exprimait « sa vive adhésion à un ordre surnaturel, qui calmait son désir de perfection et sa noble inquiétude ». Mais la Foi de Bésus était plus profonde. Il raconte l'un de ses passages à Saint-Jacques du Haut-Pas : « J'ai loué Dieu de m'avoir tellement soumis à une conversion, et lui ai demandé de me permettre, par cet art, de réaliser des œuvres propres à servir la beauté et la grandeur. » (p.91).

Ce Journal présente, d'une page à l'autre, la méditation d'un authentique artiste sur sa vocation.

* Roger Bésus : Journal d'un sculpteur 1974-1993. Préface de Jean-Paul Belmondo. Luneyay, 76810, éditions Bertout, 367 pages, 25 euros.

EXPOSITION La littérature hussarde dans les années Sartre et Beauvoir

* Exposition de livres, manuscrits et documents sur Blondin, Nimier, Laurent et Déon. Jusqu'au 24 juillet, à l'hôtel du Pont-Royal, 7, rue de Montalembert, 75007 Paris.

Bernard Antony et Richard Haddad

LE GÉNOCIDE DES CHRÉTIENS D'ORIENT

■ Depuis les massacres des chrétiens du Liban par les Druzes en 1860 jusqu'à la guerre civile qui ensanglantait le pays du Cèdre à partir de 1975, ce petit livre fait l'inventaire des persécutions que les fidèles du Christ ont eu à endurer de la part des musulmans au Proche-Orient. Que de drames, que d'horreurs, que de sang !

Les Turcs ont trouvé sur place des populations complices pour tenter d'exterminer les Assyro-Chaldéens et les Arméniens. « Il y avait encore en 1914, écrit Richard Haddad, près de trente pour cent de chrétiens en Turquie. Aujourd'hui, pas même un pour cent. »

Aujourd'hui, les communautés chrétiennes font les frais des affrontements entre Israéliens et Palestiniens et de la poussée islamiste dans l'ensemble des pays du Proche-Orient. La France devrait se souvenir davantage que son rôle était naguère de protéger ces communautés. De la place qu'elle occupera dans l'avenir dans cette région dépend le sort des chrétiens d'Orient.

Pierre PUJO

* Le génocide des chrétiens d'Orient. Éd. Godefroy de Bouillon. Mai 2005. 60 pages. 10 euros.

IRAN

Vers une radicalisation ?

En Occident, on se montre surpris et inquiet de la désignation de M. Mahmoud Ahmadinéjad à la présidence de la République islamique d'Iran. On s'attendait, semble-t-il, à ce que le favori des chancelleries et surtout de quelques grandes multinationales européennes, M. Rafsandjani, baptisé "pragmatique" et "modéré" pour l'occasion, fût élu.

L'angélisme pratique à l'égard du régime islamiste ne sera plus de mise.

C'était prendre son désir pour la réalité, et, surtout, mal connaître la réalité et les arcanes du régime de Téhéran.

Ce scrutin ne correspondait, en fait, à aucun critère juridique et politique valable. Les opposants au régime n'avaient pas le droit de se porter candidats à la candidature. Un petit comité non élu était chargé de filtrer ces derniers et de désigner les candidats. Aucun contrôle indépendant et a fortiori international n'existait à aucune étape. La presse étrangère n'avait accès qu'à quelques bureaux de vote présentables et soigneusement sélectionnés.

La presse d'ici et d'ailleurs a pourtant donné l'impression qu'une véritable concurrence existait entre ces candidats filtrés. Ignorance ou mauvaise foi complot.

En fait, le sommet du pouvoir, autour de M. Ali Khaménéi, "guide suprême de la révolution", a choisi l'"élu" au cours des quatre ou cinq jours qui ont précédé le second tour du scrutin.

Le choix de Rafsandjani aurait satisfait les milieux d'affaires occidentaux, les chancelleries européennes et une petite fraction de l'opinion intérieure, des nantis, des privilégiés. Il aurait, en revanche, comporté une orientation économique libérale pouvant déboucher à terme sur une libéralisation politique, fût-elle restreinte

et, surtout, un très vif mécontentement de la majorité des Iraniens, vivant de plus en plus difficilement, victimes de l'inflation, du chômage de masse et, encore davantage, de corruption généralisée du système dont Rafsandjani, affairiste de réputation internationale, était et demeure le symbole.

Craignant une dérive non contrôlable et surtout une explosion de la masse des "deshérités", on l'écoula ; la désignation de Rafsandjani semblait trop risquée aux yeux des maîtres du régime.

Ahmadinéjad, le maillon faible, totalement aux ordres, connu pour sa simplicité de vie, son fanatisme, mais aussi son intégrité sur le plan financier, rarissime au sein du système islamiste, fut donc "élu" et sortit des urnes. Le choix du général Ghalihaf, candidat écarté,



Mahmoud Ahmadinéjad, nouveau président de la République islamique d'Iran

eût été plus présentable. Mais l'homme, d'un certain niveau de culture, semble-t-il, et surtout ambitieux, a été jugé potentiellement dangereux.

Si le choix du régime est, en fin de compte, validé, le nouveau "président" va certainement procéder à un durcissement intérieur, dont les femmes et les jeunes seront les premières victimes, à une surenchère diplomatique, et, surtout, à une politique démagogique de distribution de vivres et d'amélioration spectaculaire de certains services publics. La manne pétrolière actuelle lui donne des moyens d'action.

par **Houchang NAHAVANDI**
ancien ministre du shah
ancien recteur
de l'Université de Téhéran

L'un dans l'autre, par ce "néo-khomeinisme", le régime espère gagner un répit et surtout parvenir dans l'intervalle à fabriquer "sa" bombe nucléaire – il semble que cela soit désormais une question de mois, dix-huit au maximum – ce qui constituera son assurance de survie, comme en Corée du Nord. Inquiétante perspective.

Polémique sur le passé de l'"élu"

Voici que surgit soudain une vaste campagne de presse sur le parcours et le passé de M. Ahmadinéjad : il aurait fait partie de l'équipe des preneurs d'otages de l'ambassade des États-Unis à Téhéran, l'"affaire" qui paralysa pendant 444 jours la diplomatie américaine.

En Iran, personne n'ignorait ce détail. Âgé de moins de vingt ans au moment de la révolution, à peine cultivé, le nouveau "président" entra vite au service des "Pasdarans", ces milices tristement célèbres du régime. Il a été garde-chiourme et même, selon des témoignages dignes de foi, chargé, pendant un certain temps, de donner le coup de grâce aux suppliciés dans la prison centrale de Téhéran, avant de devenir instructeur chez les Pasdarans où il a gravi les échelons et fini comme... maire de la capitale. Son bilan n'est d'ailleurs pas totalement négatif dans cette dernière fonction. Il semble qu'il ait réussi à améliorer certains services et à lutter contre la corruption.

Cette polémique est pourtant d'une totale hypocrisie. Qu'Ahmadinéjad ait été l'un des exécutants de ce forfait d'État qu'était la prise d'otages semble faire peu de doutes. La procédure engagée, soudain, contre lui en Autriche pour participation à un attentat, pourrait également être crédible. De nombreux Pasdarans ont été mêlés à des assassinats d'opposants à l'étranger. L'homme a un passé chargé.

Voyoucratie

Il n'en demeure pas moins que les commanditaires et ordonnateurs de la fameuse prise d'otages et de ces assassinats politiques ont été, et sont, des dirigeants du régime, reçus régulièrement avec honneur dans les palais nationaux en Occident. Certains d'entre eux, dissidents aujourd'hui, vivent ici ou là aux frais des contribuables, bénéficient même parfois de l'aurore de défenseurs des droits de l'homme ! Contre Rafsandjani, le "modéré", le "pragmatique", le "préféré" de l'Occident, plusieurs

procédures judiciaires dans ce sens sont ouvertes en Allemagne, en Belgique, en Autriche. Personne ne s'en est souvenu.

En fait, avec l'accession au premier plan de M. Ahmadinéjad, le régime de Téhéran montre, si besoin était, son vrai visage ; C'est une voyoucratie. Je n'ai pas peur des mots. Il faut avoir le courage d'appeler les choses par leur nom, même si parmi les cadres du régime il y a des personnes compétentes dans tel ou tel domaine, parfois honnêtes, souvent désireuses d'un évolution voire d'un changement et qui pourraient y contribuer dans l'avenir.

Conséquences politiques

Il me semble que, dans le court terme, si "l'élection" est validée – car il y a une infime possibilité que face au tollé soulevé, le sommet du pouvoir recule et procède à un nouveau scrutin, ou ait recours à un quelconque subterfuge – on assistera à une radicalisation du régime de Téhéran tant à l'intérieur que sur le plan international. Dans ce dernier domaine, on verra peut-être accroître l'aide au Hezbollah du Liban, au Hamas en Palestine, aux radicaux chi'ites irakiens et on assistera à une crise ouverte en ce qui concerne le dossier nucléaire ; sans exclure la reprise des assassinats d'opposants politiques actifs à l'étranger. Il faudrait donc prendre garde.

L'espoir de quelques contrats mirobolants, nourri notamment en France, pourrait s'éloigner pour le moment et l'Iran des vrais ou faux ayatollahs devenir sérieusement un foyer de crise et de tension. L'angélisme pratique à l'égard du régime islamiste ne sera plus de mise.

Le "réformisme" libéral prêté en Occident à M. Khatami, un homme, il est vrai, plus respectable que son successeur, n'était qu'un leurre. Je l'avais dit dès le début. Tout le monde s'en aperçoit à présent. L'espoir d'un "pragmatisme" permettant à quelques grandes sociétés de signer des contrats pourrait disparaître avec l'"élection" de M. Ahmadinéjad. L'islamisme n'est pas réformable.

Pour en sortir, pour que la région retrouve enfin la paix et l'équilibre, pour que l'Iran redevienne un partenaire fiable, et que disparaisse la menace, réelle, de prolifération nucléaire, il n'y a qu'une seule issue : aider à l'évolution et au changement en Iran.

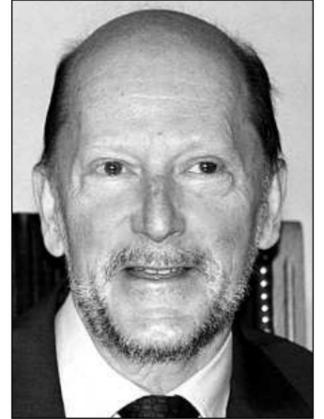
Cela est possible, cela est faisable. Cela sera dans l'intérêt des Iraniens et dans l'intérêt, bien compris, de l'Occident.

Finira-t-on par s'en rendre compte ?

IMPASSE POLITIQUE EN BULGARIE

■ À la veille de son adhésion programmée à l'Europe de Bruxelles, la Bulgarie connaît une sérieuse crise. Des élections législatives qui viennent d'avoir lieu dans ce pays, aucune majorité de gouvernement ne se dégage.

Avec un tiers des suffrages, les ex-communistes arrivent en tête. Le parti politique créé par le roi Siméon II n'obtient qu'à peine 20 %. Il est en seconde position suivi de la formation ethnique des Turcs et d'un mouvement ultra-nationaliste.



Siméon II
Au service de son pays

Toute solution politique passe par une coalition des deux premières formations.

Ayant accepté de renoncer en fait à la monarchie, à entrer dans le jeu politique pour sauver son pays, Siméon II avait fait le don de sa personne à la Bulgarie. Son bilan comme chef de l'exécutif est loin d'être négatif. Son pays a retrouvé la dignité et a pu adhérer à l'Europe ; l'économie est relancée, le sommet de la hiérarchie de l'État n'est plus accusé de corruption, mais la pauvreté demeure. La corruption administrative irrite la population, les infrastructures laissent à désirer, même si des progrès notables ont été réalisés dans le domaine, stratégique, du tourisme.

Que va faire Siméon II ?

L'héritage des décennies de communisme ne pouvait s'effacer de sitôt. Le bilan de Siméon II est déjà un quasi miracle.

Arrivé en seconde position, Siméon va-t-il entrer dans le jeu politique, marchandiser des postes ministériels, s'allier à des ex-communistes ?

Si un gouvernement de coalition ne peut se former, le chef de l'État bulgare devra former un gouvernement de techniciens pour expédier les affaires courantes et faire procéder à de nouvelles élections dans un délai de trois mois. Serait-ce une solution ?

La restauration monarchique aurait été une vraie solution de stabilité pour la Bulgarie. Les conditions internationales ne l'ont pas permise. Comme en Afghanistan.

L'avenir du pays reste incertain, sauf si de nouvelles élections permettent à Siméon de reprendre la place qui était la sienne avant et continuer sa tâche pour la restauration de la Bulgarie.

Pascal NARI

L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

1. Premier abonnement France (un an)	76	5. Abonnement de soutien (un an)	150
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45
3. Abonnement ordinaire (un an)	125	7. Outre-mer (un an)	135
4. Abonnement de six mois	70	8. Étranger (un an)	150

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
..... Tél.
Ville Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
Bulletin à retourner à L'Action Française 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

Vers une "levée en masse" des soldats américains ?

Les jeunes Américains recevront-ils bientôt leur feuille de route les invitant, avec courtoisie mais fermeté, à rejoindre les casernes dans les plus brefs délais ? Trente-deux ans après le retour au volontariat, verra-t-on réapparaître un personnage qui a su se faire oublier – le conscrit – et resurgir une pratique qui n'a jamais voulu disparaître – l'enrôlement ? Questions taboues. Personne ne les pose parce que chacun en redoute les réponses.

Les autorités militaires aux abois multiplient les mesures incitatives pour trouver des fantassins.

Enrôlement et conscription : deux mots synonymes qui annoncent les appels au peuple, les bruits de bottes, l'emphase patriotique. Deux mots qui sentent toujours un peu la poudre. En France, ils datent de 1789 ; aux États-Unis, de 1863. Ils s'imposèrent à Paris dans un écroulement et à Washington par une implosion. À Paris, on cherche maintenant plus que jamais à les anéantir ; à Washington, on s'inquiète toujours de leur possible retour. C'est que la France a remis ses armes à l'Europe au moment où les États-Unis fourbissaient celles du globalisme. Différence de perspective. Sur les rives du Potomac, on s'échine toujours à lustrer une santé de grande puissance. La force par le nombre. Et le nombre, c'est la conscription. Les Américains nous ont pris le mot mais ils préfèrent en utiliser un autre qui sonne mieux à des oreilles anglo-saxonnes : *draft*. Une ironie de la sémantique a voulu que ce nom signifie également : bière à la pression. Personne n'y pense, mais tout le monde en boit. Exactement l'inverse de la conscription : tout le monde y pense, mais personne n'en parle.

Conflits

Cette aversion pour une levée en masse s'explique par trois raisons essentielles : elle dresse dans l'opinion publique beaucoup de courants oppositionnels contre les politiciens qui en ont été les aventureux promoteurs ; elle rassemble sous les drapeaux une énorme quantité d'individus qui, en toute conscience, n'ont jamais voulu s'y trouver ; elle encombre les casernes de fantassins de base qui sont de moins en moins utilisables au sein d'une mécanique défensive de plus en plus sophistiquée.

Pour ces trois raisons, conscription rime avec conflagration.

Aux États-Unis, elle a toujours correspondu à des conflits : guerre civile, première et seconde guerres mondiales, guerres de Corée et du Vietnam. Dans cette logique, la conscription aurait dû être décrétee lors des préparatifs d'invasion de l'Irak pour en chasser Saddam Hussein. Or, non seulement il n'en fut jamais question, mais le sujet devint tabou à ce moment-là. Ben Laden venait de frapper New York et Bush s'apprêtait à embraser deux pays en peaufinant déjà les arguments de sa réélection. Dans ce contexte politique, les coups de fusil d'Afghanistan et d'Irak n'étaient que les prolongements obligatoires de l'horrible fracas des tours jumelles de Manhattan. Rien de plus. À peine des ripostes aux sanglantes démonstrations de l'hydre terroriste. Et surtout pas des guerres ; de vraies guerres.

L'erreur des autorités vient de là. Car l'Afghanistan et l'Irak sont bel et bien en guerre. Le peuple américain en est convaincu. La preuve : on est obligé de repenser à la conscription.

Insuffisances

Exhumer l'idée d'une levée en masse signifie à l'évidence que les États-Unis manquent de soldats. Certes, l'Afghanistan et l'Irak ne sont pas aussi dévoreurs d'hommes que le fut en son temps le Vietnam, et ces deux fronts ne connaîtront jamais le niveau des 600.000 G.I.'s au sud du 17^e parallèle. Cependant, ces chiffres ne donnent qu'un aperçu du problème. Car, si l'on considère la présence militaire américaine à l'échelle du monde (Corée, Balkans, Allemagne, Pacifique), les 600.000 G.I.'s sont dépassés. Avec les engagements qu'il doit tenir un peu partout et le nombre exact de ses unités vraiment opérationnelles, l'état-major s'avoue incapable d'allumer un autre conflit. Même s'il est indispensable. Même si c'est pour empêcher la Corée du nord ou l'Iran de dérapier dans le nucléaire. Angoissante constatation livrée récemment par le général Richard Myers, patron de tous les quatre étoiles du pays. D'autant plus angoissante que l'Amérique a conservé ses ambitions de grande puissance globalisante. Elle entretient ses muscles et cherche à les montrer. Or, la qualité n'est pas le seul paramètre.

Entre en jeu, également, la quantité. Et là, l'inquiétude s'installe. Avec 1.400.000 soldats, auxquels s'ajoutent 865.000 réservistes et membres de la Garde Nationale, l'Amérique donne l'image d'un outil impressionnant. C'est

De notre correspondant aux États-Unis Philippe MAINE

une illusion. Si on compte les longues périodes d'entraînement, le pléthorique personnel d'état-major, les abondants services d'intendance, la rotation rapide des unités confrontées directement à l'ennemi et tous ceux qui se font "porter pâles", les effectifs réels sont réduits de moitié.

Panne de volontariat

« Dramatiquement insuffisants », a conclu un rapport secret demandé cet hiver par Donald Rumsfeld, chef du Pentagone. Jusqu'à présent, chaque fois que l'Amérique eut besoin de ses fils pour combattre, elle réussit à les trouver. Et même en un temps record. Ils répondaient à ses appels. Ils s'engageaient par dizaines de milliers. Souvent, les casernes regorgèrent de "bleus" vibrant de patriotisme.



Soldats américains en Irak

Ce n'est plus le cas. Le volontariat semble tombé en panne. Il manque, selon les différentes estimations, entre 60.000 et 80.000 hommes à l'armée de terre, au corps d'élite des Marines, à la Garde Nationale et aux troupes de réserve. Les trouver en temps normal n'aurait présenté aucune difficulté. Une affaire de jours, peut-être de semaines. Maintenant, c'est une sorte de défi proche de l'obsession. Un défi qui dure depuis en gros un an. Et malgré cette demi-éternité, les planificateurs aussi bien que les officiers ne voient toujours pas comment remplir ces lancinantes 80.000 places vides qui creusent fâcheusement les rangs avant l'exercice, dénoncent la pré-

sence d'une crise sournoise, n'en finissent pas de ternir l'image de l'univers militaire. D'autant que les jeunes entre 18 et 35 ans – la tranche d'âge ciblée par l'état-major – sont actuellement plus de 60 millions aux États-Unis sur un total de 300 millions d'habitants.

En théorie, voilà un énorme potentiel de bonnes volontés, que la défense d'un idéal devrait séduire. Surtout qu'il en faudrait seulement un sur mille pour commencer. Mais même cette infime proportion paraît hors d'atteinte dans un avenir proche. Pourquoi ?

L'impasse

Trois réponses cernent l'étendue de l'impasse. Les Américains sont de plus en plus conscients de l'imposture globaliste que représente cette guerre en Irak, dont les véritables ressorts ont toujours échappé aux réels intérêts de leur pays. Les deux ou trois G.I.'s qui sont tués chaque jour dans des flambées de guérilla entre le Tigre et l'Euphrate – la goutte à goutte du supplice chinois –, constituent sans aucun doute, sur le plan psychologique, le scénario le plus dis-

temps, et parfois sa vie, à une aventure imprévisible que toutes les autorités eurent beaucoup de mal à définir. Alors, conscientes de ce handicap, ces autorités aux abois viennent d'imaginer un impressionnant éventail de mesures incitatives. On donne l'impression de vouloir ratisser large. Jamais, peut-être, l'expression ne fut plus juste que dans cette haletante quête de chair à canon – plus exactement de chair à bombe.

Ratisser large

L'été sera chaud. Et même très chaud pour les recruteurs professionnels qui vont parcourir le pays en organisant des réunions dans les gymnases et sur les campus afin d'expliquer aux lycéens en fin de parcours et aux étudiants sans diplômes que leur énergie serait mieux employée avec un uniforme sur le dos. Cette vaste tournée dure depuis un an. Avec de médiocres résultats : 20 % seulement des chiffres à atteindre. Mais cet été, cette tournée de routine prendra des proportions historiques, car, comme l'a affirmé le général Michael Rochelle, patron du recrutement, « nous sommes confrontés à une menace historique ».

Exemple révélateur : les camps où l'on apprend à devenir un parfait petit combattant en passant, entre autres épreuves, sous des fils de fer barbelés, ne sont remplis qu'à 46 % de leur capacité ; l'an dernier à pareille époque, ils étaient à 96 %. L'objectif avoué est de donner un fusil à 10.000 jeunes par mois. Pour certains observateurs, le chiffre paraît irréaliste compte tenu de l'inertie ambiante. Pour d'autres, il pourrait entrer dans le domaine du possible à condition que les fameuses mesures incitatives jouent pleinement leur rôle.

Car, bien sûr, on a rempli les poches des recruteurs d'alléchantes promesses. D'abord, la prime d'enrôlement a doublé en passant d'un coup de 20.000 dollars à 40.000. Ensuite, les deux ans vécus jusqu'ici sur les théâtres d'opérations extérieures ont été réduits de neuf mois. Enfin, les étudiants qui préféreront mettre l'armée avant l'université se verront financièrement aidés pour payer leurs exorbitants droits d'inscription. On le voit, les recruteurs ne manquent pas d'arguments. À eux d'être convaincants. Sinon...

L'automne prochain, ceux qui se souviendront avoir boudé les offres de l'état-major risqueront de recevoir leur feuille de route. Le volontariat se sera alors effacé devant la conscription.



ALEXIS, ILS SONT DEVENUS FOUS !

■ **Jamais la démocratie ne fut aussi totalitaire que de nos jours. La "pensée unique", le "politiquement correct", les "Droits de l'Homme" forment un moule obligatoire hors duquel il n'est plus de salut. Le despotisme de l'opinion est devenu tel que l'on parle de "démocratie des mœurs" pour justifier une législation allant à l'encontre de toutes les lois non écrites qui, de tout temps, ont fait reculer la barbarie. L'"égalisation des conditions" en arrive à mettre toutes sortes de comportements sur le même pied, le respect de la vie et le "droit" à l'avortement, le mariage hétérosexuel et le "mariage homosexuel"... Chacun entend que ses désirs soient assouvis et érigés en lois...**

Que dirait Tocqueville, né il y a deux cents ans, s'il voyait se réaliser ainsi un certain nombre d'aberrations dont il avait deviné les risques ? Peut-être ouvrirait-il les yeux et comprendrait-il que proclamer la liberté de penser ne saurait suffire à la sauver... L'auteur de *De la démocratie en Amérique* et de *L'Ancien Régime et la Révolution* n'est pas de nos maîtres. Guidé par ses seules réflexions plus que par la moindre expérience historique, il a écrit des pages magnifiques et souvent lucides, mais n'est jamais allé jusqu'au fond des questions qu'il soulevait.

Il n'en reste pas moins que nous nous devons de marquer le bicentenaire de sa naissance, ne serait-ce que pour déboulonner le mythe démocratique. Le fait est qu'en France où elle n'est pas un produit de l'Histoire, la démocratie n'a jamais pu se justifier qu'en s'érigeant en religion, avec ses dogmes et ses excommunications. Le conformisme dans lequel elle s'engluait est la pire menace pour les libertés. « Il dépend des nations que l'égalité les conduise à la servitude ou à la liberté, aux lumières ou à la barbarie », écrivait Tocqueville. C'est bien notre avis. Il dépend aussi des Français que ce principe soit combattu.

M.F.

L'ARRIÈRE-PETIT-FILS DE MALESHERBES

Un aristocrate libéral

Alexis Henri Charles Clérel, vicomte de Tocqueville, naquit à Paris le 29 juin 1805 au sein d'une famille de vieille noblesse normande, comptant parmi ses ancêtres, dit-on, un compagnon de Guillaume le Conquérant. De leur terre d'origine en pays de Caux, les Clérel partirent au XIV^e siècle se fixer dans le Cotentin. Au XVIII^e siècle, Bernard

En démocratie liberté et égalité ne peuvent qu'être deux principes contradictoires.

Clérel, comte de Tocqueville, épousa Catherine-Antoinette de Damas, descendante de saint Louis. Le fils né en 1772 de ce mariage, Hervé, épousa Louise-Madeleine Le Pelletier de Rosambo, dont le grand-père maternel, Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, ami des philosophes, ministre puis avocat du roi Louis XVI, mourut sur l'échafaud en 1794.

Les malheurs s'abattirent alors sur la famille et Hervé n'échappa à la guillotine que grâce à la chute de Robespierre le Neuf Thermidor. Il semble malgré tout, contrairement à son épouse toujours royaliste, avoir gardé toutes ses illusions sur les Lumières et sur la Révolution qu'il suffisait, pensaient les esprits avancés, de "contenir"... C'est dire de quel écartèlement idéologique héritaient les trois fils d'Hervé : Hippolyte, né en 1797, Édouard, né en 1800 (futur député, régent de la Banque de France et pair de France) et Alexis.

Esprit indépendant

Ce dernier fut d'abord instruit par l'abbé Lesueur, ancien prêtre réfractaire, puis il entra au collège de Metz et suivit à Paris de bonnes études de droit. En 1827, le voici juge auditeur à Versailles. Il affichait déjà une certaine indépendance d'esprit, savourant dans les œuvres de François-René de Chateaubriand (beau-frère de sa tante Aline de Rosambo) le goût de la liberté qu'étaient censés cultiver les États-Unis.

Le renversement de la branche aînée des Bourbons et l'avènement du roi Louis-Philippe en 1830 le laissa insatisfait. Bien qu'ayant prêté du bout des lèvres le serment au nouveau roi exigé des magistrats (ce qui fut très mal vu d'une grande partie de sa famille), il demanda peu après un congé pour se rendre en Amérique sous prétexte d'y étudier,

avec son ami **par** Gustave de **Michel FROMENTOUX** Beaumont, le système carcéral tant vanté par les philanthropes du temps. Pendant neuf mois, il rassembla une abondante provision de notes sur la démocratie américaine où lui paraissaient s'accorder la vraie liberté avec la vraie égalité...

À son retour en France, ayant épousé Marie Mattley, une Anglaise qui adopta la religion catholique, Alexis abandonna la magistrature et rédigea *De la démocratie en Amérique*. Dès la publication en 1835, le succès fut inouï et l'auteur salué comme un nouveau Montesquieu. Les portes de l'Académie des Sciences morales et politiques lui furent ouvertes dès 1838, celles de l'Académie française en 1841. Il venait alors de publier le second tome de *De la démocratie en Amérique*.

Piètre politique

Crut-il vraiment que cette renommée lui ouvrait un destin politique ? Toujours est-il que sous la Monarchie de Juillet, il fut député totalement indépendant, écartant le patronage du comte Molé (pourtant son cousin), dédaignant même les éloges du roi, s'obstinant à siéger sur les rangs de la gauche dynastique, refusant sa confiance au Premier ministre François Guizot, soutenant fermement la colonisation en Algérie, dénonçant l'électorisme...

Après la révolution de février 1848, il se rallia à la république qui fit de lui en juin et pour quelques mois le ministre, non de l'Instruction publique qu'il aurait souhaitée et qui échut au vicomte de Falloux, mais des Affaires extérieures que venait de quitter Alphonse de Lamartine et auxquelles il ne connaissait pas grand chose... Au milieu des volte-face de ses collègues et des disputes entre partisans de la Chambre et complices du Prince Président, les avis d'Alexis de Tocqueville – de loin l'intelligence la plus remarquable du gouvernement – tombaient souvent à plat. Dans son remarquable *Montesquieu, l'homme et l'héritage*, publié aux éditions du Rocher en 1998 en collaboration avec Éric Vatré, Jean-François Chiappe regrette que Tocqueville ait alors négligé les enseignements de l'auteur de *L'Esprit des lois* et n'ait ainsi fait triompher des définitions claires de l'exécutif et du législatif. Le futur Napoléon III en profita, et la "carrière" politique de Tocqueville s'acheva le 2 décembre 1851 où il fut quelque temps arrêté à Vincennes.

C'est alors qu'il entama son analyse de *L'Ancien Régime et la Révolution*, dont le premier livre

parut en 1856. Il n'y en eut pas de second car l'auteur mourut de la tuberculose à Cannes le 16 avril 1856.

Lucidité

Tocqueville fut donc un politique de peu d'envergure. Reste son œuvre littéraire, d'une richesse incontestable et qu'il est difficile de classer dans telle ou telle discipline. Ayant érigé en quelque sorte au rang de principe fondamental sa volonté d'indépendance par rapport à tout dogme, à toute école de pensée, à toute tradition, il fut tout à la fois et jamais tout à fait historien, sociologue, penseur politique. « **Je parle sur l'histoire et ne la raconte pas** », écrivait-il. Qu'il parlât de la société américaine ou de la centralisation en France, il se voulut observateur détaché. Il n'en écrivit pas moins à partir d'une idée qui lui était propre, ou plutôt d'une *foi* dans le progrès de

queville, « **une sorte d'incrédulité instinctive** », de « **relativisme** » aboutissant à une érosion des « **croisances dogmatiques** ». Raymond Boudon commente : « **L'incrédulité et le scepticisme, le désenchantement [...] sont des traits inhérents à la modernité** » laquelle rabaisse les croyances au rang de simples « **opinions** ». Ici nous nous permettons de ne pas admirer outre mesure la perspicacité de Tocqueville, puisque l'expression « **opinions même religieuses** » dans la déclaration des Droits de l'Homme montrait dès 1789 que l'on s'orientait vers la religion relativisée, à la carte...

L'égalitarisme est également destructeur du beau qui fait place à l'inattendu, à l'inédit. Destructeur aussi de la famille et des sociétés, car l'homme se replie sur lui-même, ne cherchant plus que la satisfaction de ses désirs, et finalement se laissant absorber par la « **tyrannie de l'opinion** ».

Incohérence

On a du mal à comprendre comment un penseur si lucide sur les conséquences de l'égalitarisme a pu adhérer à la démocratie qui propulse ce même égalitarisme. On nous répondra que, pour Tocqueville, la liberté est primordiale et que si l'homme parvient à sauver son esprit critique, sa volonté de débattre, donc sa liberté de penser, grâce notamment à la liberté de la presse et au secours des communautés décentralisées où s'éduque le civisme et qui devraient renaître, tout danger de despotisme démocratique est écarté.

Bien sûr, dans les temps où nous vivons, seuls ceux qui savent sauver la liberté de l'esprit peuvent s'en tirer. mais cette confiance dans la liberté illimitée portant l'homme au sommet de sa dignité suffit-elle à répondre aux drames du monde moderne ? L'homme n'a-t-il pas besoin d'institutions pour le porter à bien user de sa liberté ? Tocqueville eût été mieux inspiré si, au lieu de jouer les esprits forts, il avait appliqué sa vive intelligence à rechercher les lois qui assurent la pérennité des sociétés, donc la sauvegarde concrète des libertés. En somme si, au lieu de s'arrêter aux scléroses et aux raidissements de l'Ancien Régime finissant, il avait essayé – ses traditions familiales l'y portaient – de comprendre le génie des institutions monarchiques qui avaient fait de la France un pays, comme a dit Funck-Brentano, « **hérissé de libertés** ». ■



Tocqueville vu par Daumier

« **l'égalité des conditions** » entre les hommes. Ce sens de l'Histoire était selon lui commandé par une Providence.

Cela ne l'empêchait point de déplorer que les Français fussent toujours plus épris d'égalité que de liberté. Dans un colloque interacadémique tenu le 13 juin dernier, Raymond Boudon, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, a loué, non sans raison, Tocqueville d'avoir prévu tous les effets, dont beaucoup sont pervers, de cette évolution égalitariste.

Ainsi, par exemple, l'effacement de la notion d'honneur, ou encore un adoucissement des mœurs qui aboutit à mettre en place des peines moins sévères – ce qui ne va pas sans incidence sur l'aggravation de la criminalité.

En outre, l'égalité amenant chacun à juger également de tout selon soi engendre, disait Toc-



L'ÉCRIVAIN L'exemple de *La Démocratie en Amérique*

S'intéresser à Tocqueville d'un point de vue littéraire peut paraître surprenant aujourd'hui, dans la mesure où les écrivains politiques du XIX^e siècle sont généralement exclus de nos manuels de littérature. Pourtant Madame de Staël et Chateaubriand, par exemple, incluaient dans la littérature les œuvres de fiction et la poésie, bien sûr, mais aussi l'éloquence, la morale, l'histoire ou encore la philosophie.

On sent chez Tocqueville un lien intrinsèque entre l'idée et l'écriture.

Avant même de s'intéresser à la manière dont Tocqueville lui-même considérait son travail, il faut s'attarder sur un domaine certes aujourd'hui oublié, la "littérature d'idées", mais qui n'en demeure pas moins une réalité importante dans les mentalités du XIX^e siècle. Ainsi pour les Immortels de cette époque, la littérature politique est au sommet de la hiérarchie des genres littéraires, ce qui explique d'ailleurs pourquoi Tocqueville fut élu dès 1841 à l'Académie française un an seulement après la publication du deuxième tome de *La Démocratie en Amérique*. C'est d'ailleurs en tant qu'œuvre de littérature politique que les deux tomes ont été recensés par les journaux et la critique de l'époque. La littérature d'idées est donc bien une composante majeure de la création contemporaine de Tocqueville.

L'art de la conversation

Tocqueville se situe néanmoins à une époque de transition dans la littérature d'idées. Il écrit à une période où les sciences humaines commencent à se développer et à sortir du champ littéraire pour devenir des matières à part entière. L'écriture tocquevillienne n'est donc plus la même que celle de son oncle Chateaubriand sans pour autant être déjà marquée par la forme impersonnelle des écrits qui viendront ensuite. Ainsi, *De la Démocratie en Amérique* est encore écrit à la première personne mais ce n'est plus le "je" lyrique du *Voyage en Amérique* de Chateaubriand.

Aron parle à propos de Tocqueville d'une « prose limpide et triste ». Ce jugement est un peu sévère dans la mesure où Tocqueville, un peu comme Madame de Sévigné, sait varier les styles, les différents types d'écriture,

par Sarah BLANCHONNET

passant de l'argumentation au récit d'anecdote et quelquefois au lyrisme. Tocqueville est soucieux de son lecteur, il essaie donc de faire alterner phrases longues et phrases courtes et en ce sens on peut aussi dire que *La Démocratie en Amérique* relève d'un art de la conversation.

L'écriture de Tocqueville se veut argumentative : il recourt à tous les moyens pour persuader son lecteur. C'est la raison pour laquelle dans *La Démocratie en Amérique*, le "je" est protéiforme. Très rarement, le "je" est dramatisé : quand il se fait lyrique, c'est que Tocqueville se veut "visionnaire" et plonge son lecteur dans une sorte d'hallucination où est décrite une société-catastrophe.

Rhétorique

Lorsque Tocqueville imagine ce monde qu'il redoute tant où la passion de l'égalité l'aurait emporté sur celle de la liberté, il le présente ainsi : « quand je viens à imaginer une société démocratique de cette espèce, je crois aussitôt me sentir dans ces lieux bas et étouffés, où des lumières, apportées du dehors, ne tardent point à pâlir et à s'éteindre. Il me semble qu'une pesanteur subite m'accable, et que je me traîne au milieu des ténèbres qui m'environnent, pour trouver l'issue qui doit me ramener à l'air et au grand jour. » Cette dramatisation du "je" où Tocqueville imite le style des romans noirs que son époque apprécie tant n'est pas gratuite : elle sert un de ses arguments. Il montre ainsi la nécessité d'une pratique religieuse chez le peuple afin qu'un bien individuel, l'égalité, ne détruise pas le bien commun, la liberté – ce qui d'ailleurs montre bien le libéralisme de cet auteur.

Le lyrisme est donc encore présent dans la littérature d'idées mais cela n'a plus rien à voir avec l'écriture narcissique d'un Chateaubriand puisque le recours à la rhétorique est dominant chez Tocqueville. L'œuvre relève de la rhétorique délibérative dans la mesure où à partir d'un exemple, les États-Unis, Tocqueville cherche à convaincre ses contemporains que la marche vers la démocratie en France est inéluctable. Elle relève aussi de la rhétorique épictétique dans la mesure où il est bien question d'éloge et parfois de blâme quand il s'agit de décrire les excès auxquels peut conduire la démocratie.

La caractéristique de l'écriture de Tocqueville, c'est l'harmonie qui existe entre son style et ce qu'il pense. L'idée majeure de l'auteur est qu'en démocratie, il n'y pas d'intermédiaire entre l'individu et l'État. Et Tocqueville de décliner cela dans tous les domaines de la vie. Il en résulte alors que son écriture est marquée par le paradoxe voire l'antithèse pour décrire les relations entre ces deux pôles.

On le voit, par exemple, dans le tome II au chapitre XII de la première partie (*Pourquoi les Américains élèvent en même temps de si petits et de si grands monuments*) : « Chez les peuples démocratiques, les individus sont très faibles ; mais l'État, qui les représente tous et les tient tous dans sa main, est très fort. Nulle part les citoyens ne paraissent plus petits que dans une nation démocratique. Nulle part la nation elle-même ne semble plus grande et l'esprit ne s'en fait aisément un plus vaste tableau. [...] Il arrive de là que les mêmes hommes qui vivent petitement dans d'étroites demeures visent souvent au gigantesque dès qu'il s'agit des monuments publics. »

Le primat du style

Autre caractéristique de Tocqueville : son travail sur le lexique, notamment en ce qui concerne le vocabulaire politique. Normalement les adjectifs comme *démocratique* ou *aristocratique* sont des adjectifs dits classifiants, c'est-à-dire qu'ils rangent en différentes catégories les concepts auxquels ils se rapportent. D'un point de vue logique, quelque chose appartient ou n'appartient pas à une classe : ces adjectifs ne peuvent donc pas être mis au comparatif ou au superlatif. Or Tocqueville est le premier à les utiliser comme des adjectifs qualificatifs normaux : « les nations plus démocratiques », « les siècles plus aristocratiques », ce qui lui permet d'établir des degrés dans la marche vers la démocratie, qui est, pour lui, progressive et inéluctable.

On sent donc chez Tocqueville un lien intrinsèque entre l'idée et l'écriture et lui-même accorde le primat non pas à l'idée mais au style puisque dans une lettre de 1834 à son ami Charles Stöf fels, il écrit : « À coup sûr le style fait une grande partie de l'homme. Montrez-moi les livres qui sont restés ayant pour mérite unique les idées qu'ils contenaient [...] Je n'en sais même pas d'exemple. »

Les limites de la démocratie

Dans son ouvrage le plus célèbre, De la démocratie en Amérique, Tocqueville propose une réflexion approfondie sur les mœurs et les institutions de la jeune république d'Outre-Atlantique qu'il a visitée en 1831. Il y

aborde deux principaux reproches au système démocratique : celui de tyranniser les minorités et celui d'être à l'origine de l'individualisme. Libéral mais conservateur, Tocqueville est avant tout un philosophe politique critique. Il cherche les moyens de protéger les régimes politiques des germes de la tyrannie.

Tocqueville cherche simplement à corriger les défauts de la démocratie, mais il les décrit de façon pertinente et pénétrante.

La critique tocquevillienne de l'individualisme est principalement développée dans le chapitre « De l'individualisme dans les pays démocratiques ». Tocqueville n'y cache pas son inquiétude devant ce nouveau mal social, qu'il distingue bien de l'égoïsme, qui est, lui, un « vice aussi ancien que le monde » : « l'individualisme est un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis. » Il s'agit d'un fait social inhérent aux sociétés démocratiques : « l'individualisme est d'origine démocratique, et il menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent. »

Tyrannie de la majorité

La tyrannie de la majorité sur les minorités en démocratie, Tocqueville l'aborde au sein d'un chapitre intitulé « De l'omnipotence de la majorité aux États-Unis et de ses effets ». « Qu'est ce



La statue de la liberté à New-York

donc, s'interroge-t-il, qu'une majorité prise collectivement, sinon un individu qui a des opinions et le plus souvent des intérêts contraires à un autre individu qu'on nomme la minorité ? Or si vous admettez qu'un homme revêtu de la toute puissance peut en abuser contre ses adversaires, pourquoi n'admettez-vous pas la même chose pour une majorité ? » Nous sommes bien en présence d'un mal démocratique puisque la distinction entre ma-

jeurité et minorité est une caractéristique du système démocratique.

En fait, là où beaucoup dénonceront la faiblesse de l'État démocratique (qui est d'ailleurs une réalité), Tocqueville critiquera surtout son omnipotence et l'absence de contre-pouvoirs : « Ce que je reproche le plus au gouvernement démocratique, tel qu'on l'a organisé aux États-Unis, ce n'est pas, comme beaucoup de gens le prétendent en Europe, sa faiblesse, mais au contraire, sa force irrésistible. Et ce qui me répugne le plus en Amérique, c'est le peu de garantie qu'on y trouve contre la tyrannie. »

Critique de l'individualisme

La critique tocquevillienne de l'individualisme est principalement développée dans le chapitre « De l'individualisme dans les pays démocratiques ». Tocqueville n'y cache pas son inquiétude devant ce nouveau mal social, qu'il distingue bien de l'égoïsme, qui est, lui, un « vice aussi ancien que le monde » : « l'individualisme est un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis. » Il s'agit d'un fait social inhérent aux sociétés démocratiques : « l'individualisme est d'origine démocratique, et il menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent. »

L'individualisme démocratique détruit les anciennes solidarités, auquel l'aristocrate Tocqueville est fortement attaché. Cet individualisme fait également oublier à l'homme moderne qu'il n'est qu'un maillon dans la chaîne des générations : il ne sait plus d'où il vient et ne se préoccupe pas des générations qui le suivront.

Tocqueville ne condamne pas la démocratie car il la croit irrésistible. Là nous ne le suivons plus. Son progressisme pessimiste et libéral ne saurait entraîner notre adhésion, tant nous pouvons constater que le mythe du Progrès s'est effondré ces dernières années (sur ce sujet, on se reportera aux ouvrages de Pierre-André Taguieff).

Nostalgique d'un ordre aristocratique, l'auteur de *L'Ancien Régime* et la Révolution cherche simplement à corriger les défauts du nouveau système politique triomphant. Ces défauts, il les décrit de façon pertinente et pénétrante. Il est permis de faire nôtre cette analyse.



Sur les origines intellectuelles de la démocratie française

Choisir de se replonger dans la lecture de Tocqueville aujourd'hui, c'est ouvrir à nouveau la querelle historique et philosophique sur le legs de l'Ancien Régime et de la Révolution dans les représentations politiques contemporaines. Pourquoi la Révolution a-t-elle éclaté avec une telle force en France ? Dans quelle mesure le centralisme jacobin constitue-t-il une rupture avec la monarchie moderne ? Peut-on dissocier la violence révolutionnaire du message démocratique de

L'œuvre de l'aristocrate Tocqueville est un vibrant plaidoyer pour la liberté constamment menacée par les idéologies égalitaristes.

1789 ? Toutes ces questions peuvent être ramenées à une seule : la réflexion tocquevillienne peut-elle nous éclairer sur cette époque et sur les origines intellectuelles de la démocratie française ?

C'est en philosophe et en essayiste que répond Tocqueville, plus soucieux de saisir l'esprit de la révolution démocratique qu'il voit s'accomplir sous ses yeux que d'accumuler l'érudition historique

Une révolution religieuse

Tocqueville voit dans la Révolution un bouleversement politique qui se fit à la manière des révolutions religieuses. Son message, qui prétend pouvoir être entendu au-delà des frontières du territoire national, s'est répandu à travers l'Europe comme le fit celui de la Réforme : « **non seulement elle se répand comme elles, mais, comme elles, elle y pénètre par la prédication et la propagande** ». La Révolution s'adressait aux hommes indépendamment de leurs cultures et histoires particulières, ne les considérant qu'« **abstraitement** » pour rendre ses pratiques acceptables par le plus grand nombre possible. Cette prétention à l'universalité lui donne les traits d'une religion imparfaite, « **sans Dieu, sans culte et sans autre vie, mais qui, néanmoins, comme l'islamisme, a inondé toute la terre de ses soldats, de ses apôtres et de ses martyrs** ». La Révolution française n'est que la forme nationale d'un mouvement ambivalent plus large, celui de la dynamique démocratique, qu'il définit tantôt comme régime politique, tantôt comme le développement d'une « **égalité des conditions** » qui transforme la gram-

maire générale des relations sociales humaines.

L'égalité ne se constate plus seulement en droit, mais devient une idée qui pénètre et subvertit les mœurs, les traditions, les relations d'autorité et de contrainte ordinaires. L'organisation du corps social autour de la souveraineté de l'individu, et donc de sa reconnaissance en tant que sujet autonome, prend sa source bien avant l'avènement de la révolution politique française. Pour Tocqueville, la France fut le théâtre de la Révolution parce qu'elle était l'un des derniers pays d'Europe à posséder des institutions féodales. Cependant leur esprit avait disparu depuis bien longtemps. Restaient les privilèges et les inégalités politiques et juridiques. Ces institutions féodales n'entraînaient guère la grande marche vers l'égalité qu'avait déjà bien entamé la monarchie elle-même. Parce que la paysannerie était devenue propriétaire foncière bien avant la Révolution sans avoir de droits politiques, contrairement à ses rivaux – dans ce domaine – aristocrates et hommes d'Église : « **Si le paysan n'avait pas possédé le sol, il eût été comme insensible à plusieurs des charges que le**



Le château de Tocqueville (Manche)

système féodal faisait peser sur la propriété foncière. Qu'importe la dime à celui qui n'est que fermier ? Il la prélève sur le produit du fermage. Qu'importe la rente foncière à celui qui n'est pas propriétaire du fonds ? Qu'importent même les gênes de l'exploitation à celui qui exploite pour un autre ? »

Le legs de l'administration publique

L'Ancien Régime avait bien avant les révolutionnaires entamé la rationalisation administrative nécessaire au fonctionnement du pays, qui allait par la suite dégénérer en une puissante machine centralisatrice et bureaucratique. Tocqueville estime même que la centralisation administrative est « **la seule portion de constitution politique** » qui ait survécu à la Révolution. Le gouvernement central, le conseil du roi, et ses agents, les contrôleurs généraux, puis les intendants et les subdélé-

— par —
Pierre CARVIN

légués aux provinces ont préparé à leur manière le fonctionnement régulier du régime républicain, qui a certes remis en cause le pouvoir politique précédent, mais pas son organisation administrative.

Le statut des fonctionnaires et de la justice administrative tiennent également plus d'avant 1789 : « **il s'établit non dans les lois, mais dans l'esprit de ceux qui les appliquent, comme maxime d'État, que tous les procès dans lesquels un intérêt public est mêlé, ou qui naissent de l'interprétation de l'acte administratif, ne sont point du ressort des juges ordinaires, dont le seul rôle est de prononcer entre les intérêts particuliers. En cette matière, nous n'avons fait que trouver la formule ; à l'Ancien Régime appartient l'idée.** » L'esprit de corps de nos actuels fonctionnaires de la république n'est pas une nouveauté.

Tocqueville nous enseigne qu'avec la pérennisation de l'administration publique s'est transmis aussi sa réticence à déléguer ses pouvoirs, à partager ses compé-

pourquoi les hommes de la Révolution s'accommodèrent assez bien de cet aspect « **plaine** » de l'Ancien Régime.

Tocqueville contemporain

Quel enseignement peut-on tirer de l'analyse de Tocqueville ? Aux royalistes qui ont renoncé à vouloir restaurer la monarchie, il attire l'attention sur ce qui *transparaît* du régime précédent dans la république actuelle, dans son esprit comme dans ses pratiques. Il existe encore des éléments qui nous rattachent fortement à notre passé pré-démocratique et peuvent nous permettre d'y revenir.

À ceux qui continuent à raisonner sur la démocratie sans saisir l'ampleur de la révolution politique, anthropologique, philosophique et religieuse qu'elle implique, Tocqueville reconstitue la genèse intellectuelle d'un phéno-

mène lié à la modernité politique dans son entier.

Aux hommes dévoués au bien de leur Cité, il signale les difficultés qui existent à réformer une administration publique dont les pathologies remontent à la naissance de l'État lui-même.

À tous, l'œuvre de l'aristocrate Tocqueville est un vibrant plaidoyer pour la liberté constamment menacée par les idéologies égalitaristes : « **Ce qui, dans tous les temps, lui a attaché si fortement le cœur de certains hommes, ce sont ses attraits mêmes, son charme propre, indépendant de ses bienfaits ; c'est le plaisir de pouvoir parler, agir, respirer sans contrainte, sous le seul gouvernement de Dieu et des lois. Qui cherche dans la liberté autre chose qu'elle-même est fait pour servir.** » ■

* Source : Tocqueville : L'Ancien Régime et la Révolution, Éd. Gallimard.

AUTOUR DE TOCQUEVILLE Bibliographie sélective

■ Depuis maintenant quelques années, les études tocquevilliennes connaissent un regain d'intérêt. Dépassant maintenant le simple public universitaire, sa vitalité témoigne de la profondeur et de l'originalité d'un philosophe longtemps ignoré ou réduit à un idéologue du libéralisme. Les œuvres complètes de Tocqueville sont disponibles en Pléiade, mais Gallimard met également à la disposition des bourses plus modestes en folio ses œuvres majeures La démocratie en Amérique (en deux tomes) et L'Ancien Régime et la Révolution. Deux biographies sont à signaler, celle de Jean-Louis Benoît : Tocqueville. Un destin paradoxal (Bayard, 371 pages, 34 euros) et celle de André Jardin : Tocqueville 1805-1859 (Hachette littérature, 520 pages, 11,50 euros).

Philosophie politique

Parmi les bonnes introductions à Tocqueville en tant que philosophe politique, on pourra lire l'ouvrage de Pierre Manent : Tocqueville et la nature de la démocratie (Fayard, 1993, 183 pages, environ 20 euros) qui décrit subtilement la transformation que la démocratisation provoque dans la nature même de l'homme, ou celui de Serge Audier : Tocqueville retrouvé. Genèse et enjeux du renouveau tocquevillien français (Vrin / EHESS, 315 pages, 25 euros) qui s'intéresse plus à sa très large postérité intellectuelle (des lectures réactionnaires ou libérales jusqu'à celles phénoménologiques contemporaines !).

Agnès Antoine a publié en 2003 une étude extraordinaire qui réconciliera tous les antimodernes avec notre auteur. L'impensé de la démocratie. Tocqueville, la citoyenneté et la religion (Fayard, 405 pages, 25 euros) expose tout ce que Tocqueville doit aux moralistes français, à Aristote et à Rousseau, la subtile critique qu'il adresse à la philosophie des Lumières et ses efforts pour préserver l'Église de la révolution démocratique.

Nous pouvons également signaler la parution des meilleurs articles de la Revue Tocqueville rassemblés par Laurence Guellec sous le titre Tocqueville et l'esprit de la démocratie (Presses de Sciences Po, 519 pages, 18 euros), avec les contributions de Raymond Aron, François Bourricaud, Daniel Bell, François Furet ou encore Claude Lefort.

Études diverses

Les constats et la méthode d'investigation tocquevilliennes ont largement été repris par la sociologie contemporaine comme en témoigne l'ouvrage de Raymond Boudon : Tocqueville aujourd'hui (Odile Jacob, 300 pages, 23 euros). Dans un style plus scolaire, mais toujours utile, existent Comprendre Tocqueville de Jean-Louis Benoît (Armand Colin, 207 pages, 16 euros) et Le vocabulaire de Tocqueville de Anne Amiel (Ellipses, 60 pages, 5 euros).

P.C.



Tocqueville vu par Maurras

« **L**a Révolution a produit une manière de penser. Bien des cerveaux pétris par le siècle passé en conservent des habitudes si profondes que l'on peut parier pour la déraison et pour la démente à chacun des raisonnements qu'il leur plaît de former.

On ne leur conteste ni talent ni science, ni distinction personnelle. Mais les plus distingués sont quelquefois les plus absurdes. J'ai sous les yeux la Correspondance de deux de ces hommes qui furent conseillers de quelques-uns de ceux qui rêvent de nous orienter. Eh bien ! ces derniers méritent d'être éconduits justement parce que les premiers – leurs sources – ne sont dignes d'aucune foi. Cependant Gobineau et Tocqueville, nés de bon sang français, étaient bien placés dans la vie. Ils eurent ce bonheur de servir leur pays dans de grandes affaires. Ils n'en furent pas moins, pour la direction des esprits ou pour leur conduite, de nul secours.

Bien que le talent littéraire fût supérieur chez l'un et chez l'autre, leurs idées politiques et morales font un ensemble inférieur au néant, car elles sont pernicieuses. Le comte de Tocqueville crut à l'avenir de l'Égalité et même de la Liberté, et ses études de l'ancien régime français ou du nouveau régime américain, riches de fines vérités de détail, laissent fuir l'intelligence du tout et nous trompent, de fond en comble, sur un avenir qui est notre présent. [...]

La postérité de Tocqueville et de Gobineau nous propose l'héritage de sa faiblesse. En quels termes et dans quel esprit elle fait ces propositions ! Ah ! si nous pouvions nous tromper comme elle sur l'histoire de France ! Si nous pouvions refaire ses grossières erreurs sur la nature du gouvernement ! Ou, si, trop avertis pour tomber dans les embuscades politiques où elle culbuta, nous pouvions nous embouteiller dans son impasse philosophique ! Quelle satisfaction ! Quelle consolation !

La précieuse semence du flambeau qui doit égarer passerait ainsi à des coureurs pleins de vie !

Nous sommes désolés de décevoir ces espérances et de paraître même leur manquer de respect. Mais la vérité et nos Maîtres resteront les plus forts. La mauvaise éducation du pays pendant deux ou trois quarts de siècle ne compense pas une tradition vénérable. À la tradition de l'erreur, de quelque professeur de dérouté qu'elle provienne, notre réponse est invariable. C'est NON.

(Action Française, 26 novembre 1908)

Cette fermeté de notre maître dans le grand style d'un sain combat des idées n'a pas empêché au XX^e siècle un comte de Tocqueville, neveu du penseur libéral, de s'illustrer dans le rangs des Camelots du roi et d'être lecteur d'Aspects de la France jusqu'à ses derniers jours. NDLR

La mort de Byzance

Dans son dernier ouvrage qui relate la longue agonie de l'empire byzantin jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs le 29 mai 1453, le professeur Jacques Heers, éminent médiéviste, met à mal un certain nombre de légendes.

Étudiant la genèse de la rupture entre l'Occident latin soumis à l'Église de Rome et l'Orient grec dépendant de l'Église de Byzance, l'auteur relativise l'importance des querelles théologiques, celles-ci reflétant surtout des incompréhensions culturelles. Le fameux schisme de 1054 ne fut qu'une broutille temporaire dans une longue histoire qui en compte bien d'autres.

C'est surtout autour de l'héritage de la Rome antique que se nouèrent les premiers graves conflits, les Byzantins s'appelant eux-mêmes "romains". La fondation de l'Empire carolingien par Charlemagne qui se prétendait le successeur et le restaurateur de Rome fut considérée par l'empereur byzantin comme une insupportable atteinte à sa légitimité. Les Croisades marquèrent une nouvelle étape dans la rupture qui culmina en 1204 par la prise et le sac de Constantinople par les Francs. Cette expédition appelée à tort "quatrième croisade" fut détournée de son but par les appétits des Vénitiens et aboutit à la constitution d'un éphémère "empire latin de Constantinople".

Minée par les querelles intestines, Constantinople fut incapable de résister durablement à la poussée des Turcs ottomans musulmans venus de l'est, sans susciter de réactions majeures de l'Occident malgré l'action courageuse des papes et de multiples appels à la Croisade. Jacques Heers explique ce fait par l'effacement progressif de l'idée de chrétienté – au profit de la *Realpolitik* des États-nations.

L'auteur relate le célèbre siège de 1453 qui illustre l'abnégation, la ténacité et l'immense courage des défenseurs de Constantinople derrière leur empereur Constantin XI qui fut tué au combat et ne cache rien des massacres et des déportations qui suivirent la chute de la cité.

Ce livre est indispensable pour connaître un tournant majeur de l'histoire à l'heure où la Turquie frappe à la porte de l'Union européenne. Il montre que les Ottomans ne furent point les "enfants de Byzance" mais les fossoyeurs impitoyables de cette brillante civilisation.

Pierre NAVARRE

* Jacques Heers : Chute et mort de Constantinople 1204-1453. Collection Pour l'histoire, Éditions Perrin, 342 p., 22,50 euros

LA CENTRALISATION DE L'ANCIEN RÉGIME... ET L'AUTRE

■ L'une des thèses favorites de Tocqueville est la continuité entre la centralisation opérée par l'Ancien Régime et celle de la Révolution. De l'un à l'autre, il perçoit seulement une accélération. Dans la présentation qu'il a donnée de L'Ancien Régime et la Révolution pour le Meilleur Livre d'Histoire vers 1960, Pierre Gaxotte formule des réserves sur le point de vue de Tocqueville :

« La thèse comporte une part de vérité. Encore importe-t-il de l'éclairer. Ce n'est que sous Louis XIV que les intendants ont été établis à poste fixe dans les généralités du royaume. Ils ont lutté contre les pouvoirs locaux, contre les assemblées, contre les compagnies d'officiers, mais ces pouvoirs étaient le plus souvent oppressifs et peu éclairés. Ils ont fait prévaloir la volonté royale. Mais le roi ne représentait-il pas la nation, un peu mieux que les cohues de hobereaux vaniteux qui gouvernaient les États de Bretagne ? Et puis, peut-on croire que le mot "centralisation" a le même sens dans un pays où l'on voyage en carrosse à cinq ou six kilomètres à l'heure et dans un pays dont les départements sont reliés à la capitale par le train, en attendant le télégraphe et le téléphone ? Il ne s'agit pas seulement d'une différence de moyens. Quand les moyens sont aussi opposés par les dimensions et par la vitesse, il en résulte une différence de nature. Obligé de décider sur place, ne pouvant, faute de temps, en référer sans cesse au ministre, maintenu dans la même ville durant des années (Tourny est resté treize ans à Bordeaux, Rouillé d'Orfeuil seize ans à Châlons, du Cluzel dix-sept à Tours, Chauvelin vingt à Amiens, Fontette vingt-trois à Caen...), l'intendant, s'il est l'homme du roi, est aussi l'homme de la province. L'autorité considérable qui lui est conférée lui appartient en propre et sans réserve. Il en use largement et sous sa propre responsabilité. Il ne mendie pas sans cesse des instructions et des ordres. »

Pierre GAXOTTE

Le "Cercle Alexis de Tocqueville"



Didier Béoutis à la tribune de l'Institut d'Action française

L'ACTION FRANÇAISE 2000. – Pourquoi avez-vous créé le "Cercle Alexis de Tocqueville" ? DIDIER BÉOUTIS. – La raison en est très simple. Les partis politiques proposent, parfois sous la forme de cercles d'études, à travers notamment des réunions et dîners-débats, des possibilités de réflexions et d'échanges sur les grandes questions de notre temps. Or, ces réunions ne rassemblent le plus souvent que les adhérents du parti politique organisateur, limitant ainsi nécessairement les possibilités de débats. En créant le "Cercle Alexis de Tocqueville", j'ai cherché à répondre aux demandes de nombreuses personnes s'intéressant à la politique, qui souhaitent s'exprimer au sein de véritables espaces de réflexion et d'échange.

Le "Cercle Alexis de Tocqueville" se situe résolument hors des partis politiques, même si, bien entendu, ses adhérents ont bien souvent une affiliation partisane. Au cercle, il n'y a ni "ligne de parti", ni "langue de bois", la parole y est libre, et tout participant désireux de s'informer et de débattre de façon constructive y est le bienvenu.

A.F. 2000. – Mais pourquoi avez-vous choisi le patronage d'Alexis de Tocqueville ?

■ Didier Béoutis, ancien élève de l'E.N.A., anime, dans le XIII^e arrondissement dont il est l'élu, un "Cercle Alexis de Tocqueville" qui organise très régulièrement réunions et dîners-débats sur différents sujets politiques, économiques et sociaux. Parmi des personnalités de tous horizons politiques et sociaux, Pierre Pujo et Michel Fromentoux sont des habitués de ces dîners-débats dont L'Action Française 2000 rend compte régulièrement.

Didier Béoutis a bien voulu répondre à nos questions.

D.B. – Il est un proverbe arabe disant qu'il faut « *attacher son char à une étoile* ». Parmi les penseurs et personnalités politiques qui m'ont le plus marqué, Alexis de Tocqueville m'a paru le mieux représenter l'esprit d'information, de responsabilité, d'ouverture et de synthèse dont je m'efforce d'animer mon cercle.

Tocqueville est à la fois un penseur et un homme politique, un philosophe tourné vers l'action, un Parisien ayant de profondes attaches provinciales, un monarchiste qui a accepté d'être ministre de la République... Son ouverture d'esprit l'a conduit à s'embarquer pour les États-Unis. Ses qualités de visionnaire lui ont permis de pressentir les dangers de l'égalitarisme, de la "tyrannie de la majorité" et, partant, la nécessité de renforcer les corps intermédiaires et notamment les autorités décentralisées.

Il a perçu la montée des puissances américaine et russe. C'est un libéral, qui est effrayé par l'importance du paupérisme que recèle la division du travail et la puissance des patrons. Le système qu'il nous propose me paraît constituer le meilleur équilibre possible entre des notions pourtant contradictoires : liberté et égalité, autorité et liberté, pouvoir et contre-pouvoirs...

A.F. 2000. – Quelles sont les activités du Cercle ?

D.B. – Depuis sa création, en

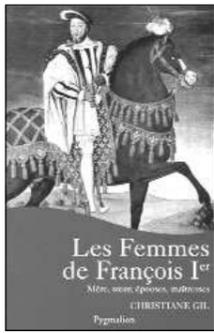
1987, le "Cercle Tocqueville" publie régulièrement, chaque mois, une lettre sur deux pages *recto-verso* qui relate les principaux événements du mois, nationaux et locaux. Il organise aussi des visites de sites à Paris, comme nous l'avons fait notamment pour le pont Charles De Gaulle, le chantier "Paris-rive gauche" ou la Bibliothèque de France.

Mais l'activité principale du cercle réside en ses dîners-débats, organisés chaque mois, autour d'un invité, qui vient présenter un sujet qui fait l'actualité. La liste est longue des invités et des sujets, nationaux (la justice, avec Jacques Toubon, l'Outre-mer avec Henri Jean-Baptiste ou Pierre Pujo), internationaux (Le Liban, avec le président Gemayel, l'Iran, avec Houchang Nahavandi, l'Asie du Sud-Est, avec la princesse Vinh Thuy) Les sujets littéraires (Balzac, Baudelaire, et bien sûr Tocqueville) comme les sujets de société (le sport de haute compétition) ne sont pas oubliés.

S'il peut permettre, à travers ses échanges et ses rencontres, de mieux contribuer à l'information et au débat politique, le "Cercle Tocqueville" aura rempli sa mission et sera digne de son illustre parrain.

Propos recueillis par Michel FROMENTOUX

* Cercle Alexis de Tocqueville, 1, rue Godefroy, 75013 Paris.



Galante compagnie royale

par
Michel FROMENTOUX

Jamais la monarchie en France ne fut misogyne. Les femmes n'étaient pas susceptibles parce qu'elles risquaient par mariage de faire tomber le royaume entre des mains étrangères, mais leur rôle fut souvent capital : ainsi le règne de François 1^{er} ne se comprend bien que si l'on connaît l'essai de femmes d'exception qui consacrèrent leur vie au bel et galant homme qu'il était.

D'où l'immense intérêt de l'ouvrage de Christiane Gil intitulé *Les femmes de François 1^{er}* — une histoire toujours palpitante, souvent grandiose, parfois irritante, jamais confinée dans les alcôves, et tout imprégnée du tragique de la fragilité humaine et aussi nationale... On peut se demander comment, sans ces femmes admiratives qui, par leur bon sens, leur autorité, leur diplomatie, leur charme... ont réchauffé son courage, François 1^{er} aurait pu maintenir la France contre les incessantes convoitises de Charles Quint, tout en favorisant l'éclat extraordinaire des Beaux Arts.

Pourtant le roi n'était pas un personnage falot. S'il aimait les femmes, il ne les écouta pas toujours et, éternel enfant gâté, les fit parfois trembler et souffrir...

Louise, Claude, Françoise...

D'abord sa mère, Louise de Savoie (1476-1531). Cette fille de Philippe de Bresse (un cadet des Savoie) et de Marguerite de Bourbon, fut toute jeune veuve de Charles d'Angoulême, cousin de Louis, duc d'Orléans ; elle se consacra alors d'un amour total à ses enfants, Marguerite, née en 1492, et François, né en 1494, sans trop savoir quel destin leur préparait l'histoire, jusqu'au jour où la mort (1498) de Charles VIII sans dauphin fit du duc d'Orléans le roi Louis XII et du jeune François (le plus proche neveu) l'héritier présomptif du royaume.

Louise vit d'un assez mauvais œil Louis XII marier le beau François (très tôt coureur de jupons) à Claude, sa fille chétive, dont la main avait failli être donnée au fils des souverains espagnols, Charles — le futur Charles Quint... Pourtant, le 25 janvier 1515, le couronnement de François fut une apothéose pour Louise qui dès lors allait veiller jalousement sur ce « César », en mère idolâtre mais non possessive. Elle avait, écrit Christiane Gil, « l'instinct du pouvoir et une intelligence réaliste ».

En cette année 1515 — l'année de Marignan ! —, tout souriait au jeune roi, qu'un torrent de tendresse portait vers la belle Françoise de Foix, épouse de Jean de Laval, comte de Châteaubriant, représentant du roi aux États de Bretagne : elle devait consoler le roi quand en 1519 les électeurs du saint empire germanique lui préférèrent Charles Quint. Pour Fran-

çoise, François allait désormais bâtir Chambord...

Le ciel s'assombrit sur l'Europe dès 1521. L'affrontement entre François 1^{er} et Charles Quint — deux bouillants souverains — était inévitable. L'enchevêtrement, que Christiane Gil démêle sans jamais dérouter le lecteur, des amours, des faits d'armes cruels et des controverses religieuses sans concession, où l'on voit le roi pleurer sincèrement son épouse Claude — cette grande âme dont il s'était trop peu occupé —, puis le parlement s'agiter, puis le cousin de Louise, le connétable de Bourbon (amant éconduit ?) trahir la France, puis le roi devenir après le désastre de Pavie (1524) le prisonnier de l'empereur — autant d'occasions d'admirer la diplomatie de Louise alliant le souci de l'unité du royaume à celui de l'inévitable bouleversement des alliances.

Marguerite, Anne, Éléonore, Diane...

Auprès d'elle, veillait aussi la sœur très aimante du roi, son « double », sa « mignonne », Marguerite, récemment veuve du duc d'Alençon. C'est elle qui devait négocier la délivrance de François 1^{er}, au prix de la promesse de mariage de celui-ci avec Éléonore, la sœur de Charles Quint, mais aussi de l'atroce traité de Madrid (1526) signé sous la contrainte et de la détention en échange à Madrid des deux fils aînés du roi, François, dauphin, huit ans, et Henri, duc d'Orléans, sept ans.

Rentré en France, le roi put serrer sur son cœur sa mère et sa sœur, lesquelles, pour le détourner de Françoise de Châteaubriant (qu'il n'oublierait pourtant jamais !), poussèrent dans ses bras la jeune et fine Anne d'Heilly.

Au milieu des fêtes somptueuses de la cour, ayant épousé Henri d'Albret, roi de Navarre, Marguerite restait la première dame du royaume et ne songeait, avec sa mère Louise, qu'à établir la paix en Europe. Désir qui animait aussi Éléonore, sœur de l'empereur, qui devint reine de France en 1530 après avoir aidé les deux autres femmes à négocier la délivrance des enfants royaux. Éléonore allait désormais œuvrer à la toujours fragile conciliation entre son frère et son mari, sans oublier le non moins coriace Henri VIII, roi d'Angleterre.

La nouvelle favorite, Anne d'Heilly, bientôt duchesse d'Étampes, vit sans plaisir prendre la place de confidente du roi celle qui consola celui-ci dans son immense chagrin à la mort de sa mère (1531) : Diane de Poitiers, dame de Saint-Vallier, épouse du grand sénéchal de Normandie, Louis de Brézé. Cette femme un peu hau-

taine, séduisante par son esprit, sa culture et ses manières raffinées allait bientôt faire son "galant" du jeune Henri — lequel allait devenir dauphin après la mort en 1536 de l'aîné François au château de Tournon et serait en 1547 le roi Henri II. Diane arrangea le mariage célébré en 1533 du jeune prince avec sa parente Catherine de Médicis, nièce du pape Clément VII.

Servir la paix

Dans ce tourbillon de fêtes et de rivalités, d'allégresses et de cruautés, de jeunesse avides et de maturités résignées, sur fond de poèmes de Clément Marot, de constructions de châteaux, de débats acharnés en matière de goût artistique, et sur un arrière-fond toujours lourd de menaces de guerre étrangère et de guerre religieuse, le règne de François 1^{er} est en lui-même un chef-d'œuvre de la Renaissance. Christiane Gil le montre excellemment. Ses récits des grandes "entrées" triomphales du roi aux côtés de son épouse devant Dieu (Claude, puis Éléonore) et jamais de la maîtresse du moment, illustrent le tact du souverain donnant à son peuple, par le spectacle d'une famille vouée au pays, des raisons de joie et d'espérance.

De toutes ces grandes dames, Marguerite de Navarre reste la plus attachante. Dominant souvent la Cour, elle aimait son frère avec une abnégation extraordinaire. François fut très dur pour elle, allant jusqu'à laisser prendre un moment le flambeau à sa maîtresse Anne, duchesse d'Étampes, ...avant de rappeler de toute urgence Marguerite ! Mais à la Cour, comme dans son refuge de Nérac en Navarre d'où elle lui écrivait sans cesse, elle s'employa tant qu'elle le put à empêcher le roi de se laisser déborder par les extrémistes de la Sorbonne qui envoyaient les protestants sur le bûcher. Pour cette grande mystique, auteur de beaux ouvrages de poèmes et de réflexions spirituelles, tournée tout entière vers la lumière divine, l'ouverture, parfois maladroite, aux tenants des idées luthériennes, ne venait que d'un désir ardent de voir l'Église se réformer. Jamais elle ne remit en cause l'autorité du pape. Elle mourut en 1549 (deux ans après François) atterrée du spectacle des guerres de religion qui se déclenchaient.

Or, sa fille Jeanne avait épousé en 1548 Antoine de Bourbon et allait donner le jour au prince qui serait appelé au trône après l'extinction des Valois : Henri IV, lequel mettrait fin aux guerres de religion dans l'esprit qu'eût sans doute aimé sa grand-mère. Dans l'arbre généalogique d'une lignée royale, la sève du bien commun circule toujours à travers les péripéties politiques et sentimentales. ■

* Christiane Gil : *Les Femmes de François 1^{er}*. Éd. Pygmalion, 336 pages, 19,90 euros.

Le chant militaire : un patrimoine vivant

Dans l'introduction de son *Histoire du chant militaire français*, Thierry Bouzard souligne que le chant militaire « **reste le dernier chant de métier encore effectivement utilisé dans le cadre de son activité** ». Jadis,

Les chants militaires se transmettent oralement. Beaucoup, des siècles passés, ont disparu.

tous les corps de métier possédaient leurs chants qui rythmaient la vie des artisans. Maintenant, le maçon ou le plombier travaille à côté de son poste de radio ouvert sussurant des chansons insipides... Les soldats continuent à chanter en marchant, au bivouac pour soutenir leur moral ou face au danger, pour stimuler leur ardeur.

Le chant militaire français représente un vaste « **patrimoine toujours vivant** » dont Thierry Bouzard fait découvrir la richesse et la complexité. Ce patrimoine est maintenant en grande partie répertorié, mais au cours des générations il s'est transmis oralement. C'est pourquoi la plupart des chants antérieurs au XVIII^e siècle ont été perdus.

Les chants militaires ont pour thèmes la mort, l'ennemi, la femme, la gloire, l'honneur, la liberté. Ils concourent à élever l'homme au-dessus de lui-même. Ils sont imprégnés de la mission profonde du soldat qui est de défendre la collectivité nationale ou de porter ses idéaux à l'extérieur.

L'apparition de tel ou tel chant est souvent liée aux guerres dans lesquelles l'armée française a été engagée. Chaque arme, chaque unité a son répertoire entretenu par ceux qui, aujourd'hui, ont pris la relève de leurs aînés.

La Légion a une place à part. Durant la guerre d'Indochine (1946-1954), elle a transposé en français des mélodies allemandes en adaptant les paroles, et ces chants légionnaires ont été adoptés ensuite par toutes les unités parachutistes.

L'auteur, consultant au Conservatoire militaire de musique, est particulièrement qualifié pour traiter du sujet. Il a déjà publié une *Anthologie du chant militaire français* (Éd. Grancher). Dans la première partie de son ouvrage, il présente en seize chapitres une étude du ré-

pertoire sous tous ses angles (sources, rôles, thèmes du chant militaire, etc.). Il distingue les chants de marche, les chants de tradition, les chants de bivouac et de popote, les chants de corps de garde.

Le plus vieux chant

Dans une seconde partie Thierry Bouzard fait découvrir époque par époque les chants militaires en rappelant les origines de chacun d'eux. Il cite, parfois intégralement, près de quatre cents textes en les accompagnant souvent d'une partie musicale indiquant les premières notes. On apprend que *Le Vin gaulois* est « **probablement notre plus vieux chant de combat** ». Il remonte au VIII^e siècle ! Il était d'abord appelé *Le chant du glaive* ou *La Danse de l'épée*.



Les armées de la monarchie ont lancé aux XVII^e et XVIII^e siècles un certain nombre de chants devenus très populaires : *Les Dragons de Noailles*, *Auprès de ma blonde*, *Malbrough s'en va-t-en guerre*, etc... La Révolution et surtout l'Empire apportèrent leurs lots de nouveaux chants toujours en usage. Les deux guerres mondiales, la guerre d'Indochine enrichirent à leur tour le répertoire. Thierry Bouzard mentionne même « **le chant qui clôt la guerre d'Algérie** », un pastiche d'une chanson d'Édith Piaf *Je ne regrette rien* qui acquiert ses lettres de noblesse militaire lorsque les paras du 1^{er} R.E.P. quittent leur camp de Zeralda après le putsch manqué d'avril 1961.

Un livre captivant qui incitera les jeunes, même non militaires, à mieux s'imprégner de la glorieuse tradition du chant militaire français.

Pierre PUJO

* Thierry Bouzard : *Histoire du chant militaire français*. Éd. Grancher, 1 volume illustré, 300 pages, 24 euros.

CHANTS DE FRANCE ET DE CHRÉTIENTÉ

Cette réédition du livre de chants du Centre Charlier et de Chrétienté solidarité s'orne d'une préface de François Brigneau qui rappelle son enfance bretonne.

Près de deux cents chants, hymnes et complaintes y expriment la fleur de notre civilisation française et chrétienne, avec quelques emprunts à l'étranger. De courts textes de présentation situent chaque chant dans l'espace et le temps et en soulignent la portée. Des dessins agrémentent chaque page de ce recueil que l'on pourra emporter en août prochain aux J.M.J., de Cologne, puis à l'université d'été de l'Action française qui suivra (voir page 15).

P.P.

* Éd. Godefroy de Bouillon. 392 pages. 33 euros.

LES FILMS DE JUILLET

● **LA GUERRE DES MONDES.** – Mars attaque ! Premier "gros morceau" cinématographique de l'été, le remake du roman de H.G. Wells, *La Guerre des Mondes*, soigné par un Steven Spielberg qui, plus de 50 ans après la première version réalisée par Byron Haskin (1953), avec notamment Gene Barry dans le rôle principal (à noter qu'une version polonaise a été réalisée en 1981 par Piotr Szulkin), et après le "feuilleton" radiophonique d'Orson Welles qui avait réussi à paniquer l'Amérique tout entière en faisant croire à une invasion martienne, revisite l'attaque de la Terre par des Martiens dans leurs drôles de soucoupes.

Des Martiens qui arrivent sur Terre non pas à bord de soucoupes mais par éclairs d'orage interposés pour se mettre aux commandes de machines infernales – des "tripodes" – enfouies depuis des millénaires sous terre. Des engins destructeurs qu'aucune arme humaine ne peut atteindre. D'où panique générale parmi la population et notamment pour Ray Ferrier, Tom Cruise, qui tente par tous les moyens d'échapper aux envahisseurs avec ses deux enfants, Dakota Fanning et Justin Chatwin. Une guerre qui semble perdue d'avance pour les hommes, à moins que Dame Nature et ses créatures microscopiques ne viennent jouer un sale tour aux créatures extraterrestres...

Terminé les E.T. gentils ! Mis à part un final du genre "happy end" grotesque et obligatoire, Steven Spielberg réussit à grands coups d'effets spéciaux et de mise en scène spectaculaire un divertissement "pop-corn" époustoufflant, qui vous scotche deux heures durant à votre fauteuil et vous fait regarder la "planète rouge" d'un sale œil !

● **CHARLIE ET LA CHOCOLATERIE.** – Deuxième gros morceau de ce mois de juillet, Charlie et la chocolaterie, conte fantastique adapté du roman pour enfants de Roald Dahl par le réalisateur Tim Burton qui retrouve ici son acteur fétiche Johnny Depp (Edward aux mains d'argent, Sleepy Hollow...) dans le rôle de Willy Wonka, propriétaire aussi "invisible" qu'un Michael Jackson (mais en moins malsain) d'une fabrique de chocolat. Une fabrique du genre Disney World tout en chocolat et confiseries diverses qu'il fait visiter à cinq moufflets (qui ont trouvé un "ticket d'or" gagnant dans une plaquette de chocolat) et à leurs accompagnateurs en promettant un super gros lot à l'un d'entre eux. Cinq morpions dont quatre véritables petites pestes qui seront bien punis. Seul le jeune Charlie, issu d'une famille pauvre, sortira vainqueur de la visite, permettra à sa famille de sortir de la misère et reconciliera Willy Wonka avec son père Christopher Lee, dentiste qui lui interdisait de manger des sucreries lorsqu'il était enfant...

Deux heures de merveilleux avec des images et des décors qui vous en mettent plein les mirettes pour un conte fantastique qui met en valeur l'esprit de famille.

● Pour les amateurs des films à voir et revoir, signalons également d'excellentes reprises de l'été comme, notamment Mon Oncle de Jacques Tati, La porte du Paradis de Michael Cimino, l'Homme de la plaine, Les affameurs, Je suis un aventurier, Le grand attentat et La rue de la mort d'Anthony Mann ainsi que Haute pègre d'Ernest Lubitsch.

Alain WAELKENS

Royalement vôtre

■ En 1661, Louis XIV a vingt-trois ans et vient d'accomplir sa "prise de pouvoir". Le Soleil se lève.

Soucieux de poursuivre ce qui fut le "grand dessein" de son aïeul Henri IV, et la Galerie des Rois venant d'être détruite par un incendie, le jeune souverain décide la construction d'une galerie ou promenade couverte qui relie le Louvre aux Tuileries.

L'époque est propice : Vaux-le-Vicomte est déserté, Fouquet en geôle, de nombreux artistes sont appelés à ce nouveau projet et s'empressent d'accourir à l'injonction royale : l'architecte Le Vau, pour l'extérieur, le peintre Le Brun, pour les peintures et les stucs, Giraudon, Regnaudin, les frères Marsy pour la sculpture et encore Gervaise, Monnoyer, les Lemoyne. On se plaît à imaginer l'ardeur à l'ouvrage de ces artisans et artistes qui nous ont légué un bijou de six cents mètres de long où se côtoient, avec harmonie et bonheur, de multiples formes d'art et de techniques.

Il faut choisir un thème et, à l'évidence, le roi dansant le ballet et y tenant toujours le rôle d'Apollon, le dieu solaire, né dans l'île de Délos, s'impose comme allégorie votive. Ce sera Apollon en sa course diurne, maître de sérénité au fil des jours, des mois, de l'équilibre zodiacal des planètes, des travaux des champs, Apollon triomphant, aimé des Muses. Quelle est large la palette offerte au pinceau du peintre, au ciseau du sculpteur !

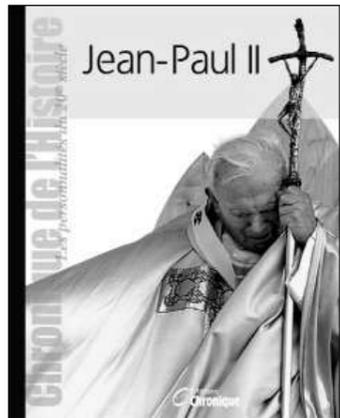
Des tableaux de Le Brun, en particulier une magnifique *Apothéose de la nuit* avec une Diane, coiffée d'argent, sous une envolée de voile

mauve, aux médaillons en "grisaille" or de Jacques Gervaise, représentant les travaux des champs, tout est ici pour notre parfait enchantement. On parcourt sans se lasser la Galerie, on scrute émerveillé voûtes et plafond, au mépris de tous les torticolis... Une douce lumière – rien de trop – éclaire ces chefs-d'œuvre, tout juste restaurés. Car la Galerie connut moult vicissitudes ; on se rappelle que Louis XIV, ému par la Fronde, n'aimait guère le Louvre et, dès qu'il le put, en 1682, lança le chantier de Versailles. Au Louvre, les travaux continuèrent mais l'Académie de peinture s'installa dans la Galerie : les lieux en pâtirent. Ce n'est qu'en 1848 que l'architecte Félix Duban restaura une première fois la Galerie et commanda à Delacroix la peinture centrale manquant *Apollon, vainqueur du serpent Python*, grande toile marouflée, exécutée en atelier et très classique de facture. Dédiées aux quatre fondateurs du Louvre : Philippe-Auguste, François I^{er}, Henri IV et Louis XIV, de belles tapisseries des Gobelins attirent le regard par leurs fraîches couleurs. Ce qui reste des bijoux royaux de France, rachetés au hasard des grandes ventes, est exposé dans de longues vitrines : le Sancy et même le Régent y brillent de tous leurs feux. Le plus émouvant, toutefois, c'est, sur sa coiffe de satin, la couronne que ceignit le jeune Louis XV, un matin d'octobre 1722.

Monique BEAUMONT

* *Galerie d'Apollon. Galerie du Louvre. Entrée : Galerie Richelieu, face Conseil d'État.*

Jean-Paul II



■ Sa cape emportée par le vent, le pape s'accroche à la Croix du Christ qui surmonte son bâton pastoral : voilà comment se présente cet album très complet sur Jean-Paul II.

De nombreuses photographies particulièrement expressives de toutes les époques de sa vie, mais aussi des textes courts et précis. Un ouvrage qui servira de référence, et dont le premier article s'intitule : *Le pape du réarmement moral* : tout le programme de son pontificat !

P.P.

* *Éd. Chronique de l'Histoire. Coll. Les personnalités du XX^e siècle.*

D.V.D.

CODE DE LA ROUTE ET PERMIS MOTO

■ Chacun sait que la plupart des D.V.D. proposés au public sont des films de fiction ayant achevé leur carrière en salle. On trouve également des documentaires et des concerts de chanteurs ou de groupes musicaux. Les D.V.D. "utiles" ou "pratiques" sont rares. Aussi convient-il de saluer la sortie de deux doubles D.V.D. qui vont permettre à plus d'un apprenti conducteur de faire des économies substantielles.

Le premier, interactif comme le second, est composé du même type de questions que celles posées lors de l'épreuve du code de la route. Avec sa télécommande le spectateur choisit sa réponse entre quatre propositions, comme le jour de l'examen, et il lui est immédiatement possible de savoir si son option est la bonne.

Le deuxième double D.V.D., quant à lui, est constitué des épreuves théoriques et pratiques du permis moto à travers 480 questions, 20 fiches d'examen et 8 thématiques. Nul doute que les propriétaires d'auto-école vont grincer des dents, les possesseurs de ces D.V.D. ayant moins besoin d'accumuler les heures de cours toujours onéreuses. Les conducteurs aguerris pourront, de leur côté, rafraîchir leurs connaissances qui s'émoussent avec le temps. Quelques euros judicieusement placés pour un achat des plus rentable.

Renaud DOURGES

* Code de la route 2005 (2 D.V.D.), Code et permis moto 2005 (2 D.V.D.), distribution T.F. 1 vidéo.

L'Ange de la mort

Longtemps nous avons maudit se- par rection Versailles ou Rambouillet. C'est au retour

crètement son nom. Nous en étions persuadé, Sunsiaré de Larcône nous avait privé d'une rencontre avec le romancier qui avait enchanté nos dix-sept ans : Roger Nimier. Le livre que Lucien d'Azay vient de consacrer à l'auteur de *La Messagère* ne nous révèle pas qui conduisait l'Aston-Martin mortelle au soir du 28 septembre 1962. Nous y reviendrons. L'ouvrage retrace néanmoins sous forme de quête passionnée le bref itinéraire d'une jeune femme éprise de vie et de rencontres.

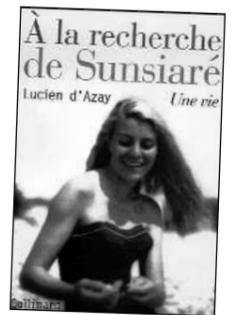
Étrange destinée en effet que celle d'une jeune vosgienne devenue égérie parisienne. Née Suzy Durupt en 1935 à Rambervillers, elle grandit en Lorraine puis en Algérie, arrive à Paris en 1952, où elle devient mannequin. Elle est blonde, élancée, avec des traits étonnamment masculins. Passionnée de littérature et d'occultisme, elle sympathise rapidement avec Raymond Abellio, Guy Dupré et Julien Gracq. En 1958 elle épouse un ingénieur, Ariel Casalis, qui reconnaît le fils, Caryl, qu'elle a eu précédemment sans qu'on ait jamais su le nom du véritable père.

« Un goût virginal de la pureté »

À l'été 62, *La Messagère* est prête à sortir chez Gallimard, cet unique roman, « touffu, effervescent et animé de bout en bout d'une ferveur juvénile » demeure marqué par le *Château d'Argol* de Gracq. Le 28 septembre, Sunsiaré déjeune rue Bernard Palissy avec Roger Nimier, Antoine Blondin, Jean-Claude Brisville et Louis Malle après une halte au bar du Pont-Royal. La veille, l'auteur des *Enfants tristes*, l'interceptant alors qu'elle sortait de chez Gallimard avec Michel Mohrt, l'avait présentée à Pierre Lazareff. L'après-midi la belle s'engouffre avec Nimier dans la voiture de ce dernier. Di-

que l'accident fatal surviendra sur l'autoroute de l'Ouest, au Chesnay, à vingt-trois heures quarante-cinq. Nimier avait donné rendez-vous vers minuit à Jean Namur et Yvon Pierron, ses deux plus vieux amis, chez Roger La Grenouille, un restaurant du Quai des Grands-Augustins.

Ils ne survivront pas à leur



transport à l'hôpital de Garches. Nimier était usé, fatigué. « **Le champagne** » nous a répondu Christian Millau lorsque nous l'avons interrogé sur les raisons probables de l'accident. François Sentein, de son côté nous a confié avoir croisé Nimier quelques jours auparavant, « son bras tremblait sous l'effet de l'alcool ».

D'elle Guy Dupré disait en ouverture de ses *Manœuvres d'automne* que « son goût virginal de la pureté, son don d'enfance affective, enfiévrée jusqu'à la puérrilité, sa volonté d'exhaussement intérieur qui lui faisait refuser les breuvages et briser les coupes, composaient le filtre naturel qu'elle cherchait à faire ingurgiter à l'écrivain élu mais réticent ». La quête de Lucien d'Azay permettra à quelques jeunes gens égarés dans notre époque de mieux fixer dans leur mémoire ce nom étrange qu'ils murmurent parfois inconsciemment dans quelque ruelle de la Rive Gauche en contemplant une ombre furtive mêlant une longue chevelure à un rire de bonheur. ■

* *Lucien d'Azay : À la recherche de la Sunsiaré. Éd. Gallimard, 392 p., 22,50 euros.*

Alain DUBOS

LA PLANTATION DE BOIS-JOLI

■ Qui se souvient aujourd'hui du destin de la Louisiane ? Colonie fondée sous Louis XIV, elle reçut des vagues successives d'Acadiens, chassés de leur pays par les Anglais, et en 1763, elle fut cédée à l'Espagne. Elle accueillit de nouveaux apports acadiens, des colons chassés de Saint-Domingue, et surtout des milliers de Noirs importés de Guinée. Ainsi se forma une population d'une étonnante diversité.

C'est dans cette Louisiane que Alain Dubos a situé ce roman historique. Il conte l'histoire d'une jeune fille "rapatriée" de l'Acadie en Europe, qui choisit de repartir pour le Nouveau Monde, dans un pays qu'elle ne connaît pas. Aux prises avec une famille et une société hos-

tiles, elle y vit une passion amoureuse, mais aussi un engagement pour la justice et contre l'esclavage.

Ce livre est l'œuvre d'un Français d'Outre-mer, engagé lui aussi dans une noble cause, vice-président de l'organisation "Médecins sans frontières". On y apprécie notamment l'étude des répercussions de la Révolution survenue en métropole et à Saint-Domingue. Aux lecteurs soucieux de compléter leur information historique, on conseillera le livre de Griotet (P) *Cadjins et créoles en Louisiane* (Paris, Payot, 1986).

René PILLORGET

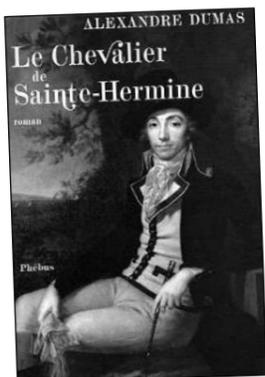
* *Alain Dubos : La plantation de Bois-Joli Paris, Presses de la Cité, 2005. 551 pages, 20,50 euros.*

Estivales

Les lectures d'été sont souvent prétexte à farcir de niaiseries la tête de lecteurs supposés fatigués des occupations sérieuses. Il est pourtant aisé de s'amuser et se détendre sans s'abêtir.

Dumas toujours magnifique

Relire Dumas, enfin reconnu pour le très grand romancier qu'il fut, est un plaisir. Tous les spécialistes s'étonnaient cependant qu'à la grande fresque du cher Alexandre, qui s'était donné pour but de conter, de Henri III à Louis-Philippe, la naissance de la France moderne, manquât un volet : la période napoléonienne. Ils glosaient sur cette lacune, l'attribuant aux



sentiments du romancier envers l'empereur, admiré, et détesté pour avoir brisé la carrière du général Dumas, puis, à la mort de celui-ci, avoir laissé sa veuve et ses orphelins dans la détresse. Cette explication vient de révéler ses limites, en même temps qu'elle incite les historiens à la prudence et à la modestie, puisque l'opus manquant, supposé n'avoir jamais été écrit, est revenu à la surface.

Ruiné pour la énième fois, le magnifique Alexandre, déjà malade, avait, en 1870, passé contrat pour un feuilleton, suite des romans *Les Blancs et les Bleus* et *Les Compagnons de Jésus*, qui devait courir du 18 Brumaire aux Cent Jours. La guerre, la défaite, la mort de Dumas, semblaient avoir interdit la concrétisation du projet. Or, le hasard permit à son biographe, Claude Schopp, de découvrir plusieurs épisodes du fameux feuilleton, effectivement publiés, puis, à force de recherches, de reconstituer la première partie du livre, plus quelques chapitres supplémentaires dispersés ci et là.

La suite a-t-elle existé ? Ce n'est pas assuré, mais, tel quel, *Le chevalier de Sainte-Hermine*, qui, pour la partie allant de 1800 à 1806, dépasse le millier de pages, était publiable, et propre, car c'est du bon Dumas, à ravir les amateurs.

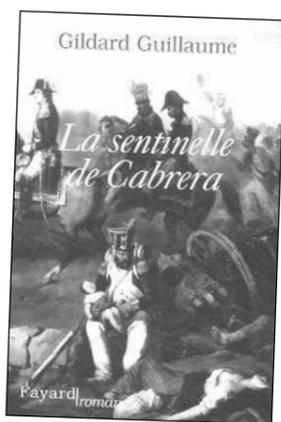
Hector de Sainte-Hermine, dont le père et les aînés sont morts en défendant la monarchie, a juré de prendre leur suite dans ce combat. Affilié aux Compagnons de Jésus, dont son frère était le chef, le jeune homme est relevé de son serment par Cadoudal lors de la pacification de 1800. Se croyant libre, il

demande la main de Claire de Sourdis qu'il aimait sans espoir. Hélas, le soir de ses noces, Sainte-Hermine, le traité n'ayant pas tenu, doit reprendre les armes et abandonner sa fiancée. Arrêté, tenu trois ans au secret, le chevalier est libéré à condition de servir comme volontaire, sous un faux nom et sans espoir de promotion, dans les armées impériales ; il s'engage sur un bâtiment de Surcouf.

Force est d'avouer que, sans un synopsis donnant une idée de la suite, l'on n'en saurait guère plus, Alexandre ayant abandonné Hector en Italie, aux prises avec Frà Diavolo. Chute frustrante, certes, mais qui ne doit pas gâter le plaisir d'une lecture inespérée, même si Dumas, selon son habitude, en prend parfois à son aise avec l'histoire.

Épopée démythifiée

Un reproche que l'on ne saurait faire à Gildard Guillaume qui, en publiant *La sentinelle de Cabrera*, allie habilement un travail de recherche historique d'un parfait sérieux aux meilleurs procédés de narration romanesque. En 1870, un riche maître de forges, Ferdinand Mercier, coïncé dans Paris assiégé, adresse à sa sœur le manuscrit de ses Mémoires. Le ballon postal n'arrivera pas, et le courrier, perdu, mettra cent trente ans à se retrouver. L'historien qui acquiert le document a la surprise d'y découvrir, non le récit de l'ascension sociale d'un paysan ardennais du XIX^e siècle, mais celui de sa captivité à Cabrera, à la suite de la capitulation de Dupont à Bailen en 1808. Épisode tragique et peu étudié, les admirateurs de Napoléon n'aimant pas les défaites ...



Mercier dit tout : ses illusions de conscrit, l'horreur insoutenable de la guerre d'Espagne, les crimes de l'armée française, la férocité impitoyable de la guérilla, la charité de certains Espagnols. Puis les pontons de Cadix, et l'îlot des Baléares où les prisonniers français, à la demande de l'Angleterre opposée à leur rapatriement, seront parqués dans des conditions inhumaines jusqu'en 1815.

En contrepoint de ces faux Mémoires astucieusement conçus, Guillaume suit l'historien lancé à travers la France et l'Espagne dans une contre-enquête minutieuse afin

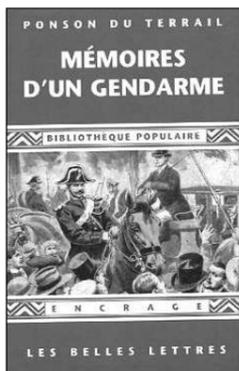
par
Anne BERNET

de comprendre comment l'on peut en arriver à commettre, de part et d'autre, des actes inexpiables. Démythifiant l'épopée, il montre l'horreur, brute, sans fard, et la souffrance désespérée des hommes.

Tranquille manichéisme

L'on ne lit plus Ponson du Terrail, resté dans l'histoire littéraire comme l'ineffable auteur de perles inoubliables. Oublis de feuilletoniste abruti de travail ou blagues, elles ont nui à un romancier qui vaut mieux que sa réputation. La réédition de ses *Mémoires d'un gendarme* le prouve.

Fils de braconnier solognot, Nicolas Sautereau est chassé du foyer paternel pour avoir sauvé la vie d'un gendarme que son père avait abattu. Le pandore reconnaissant veille sur le gamin, le place comme ouvrier agricole, puis le pousse à entrer dans l'armée, où Nicolas s'illustre en Algérie avant,



démobilisé, de devenir gendarme à son tour. Mais son passé, à travers son inavouable famille, le poursuit, au risque de ruiner sa carrière et sa vie ...

L'univers de Ponson est d'un tranquille manichéisme : les méchants y sont affreux et incorrigibles, les gentils d'une bonté qui frise la niaiserie, et Nicolas est parfois écoeurant à force de respect de la loi et de la hiérarchie sociale. Cela dit, une fois admis une psychologie moins complexe que celle de la comtesse de Ségur, l'on prend un incontestable plaisir aux aventures du brave militaire, entre autres à une très sombre intrigue criminelle dans le Morvan. Quant au style, il apparaît aujourd'hui digne des classiques.

Brûlot anti-yankee

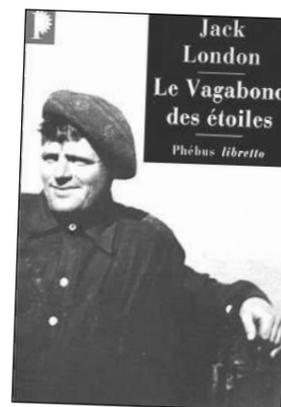
Le respect de l'ordre et de la morale n'était certes pas la préoccupation première de Jack London, et c'est ce qui fait de lui l'un des plus grands écrivains américains. Marxiste militant, par horreur du capitalisme yankee et de ses excès, il sema son œuvre de personnages de surhommes nietzschéens dont le héros du *Vagabond des étoiles* est un remarquable exemple.

Lorsque, en 1913, il crée le personnage de Darrel Standing, le but de London est d'alerter l'opinion publique sur les conditions de détention effarantes et la honteuse omnipotence accordée au personnel pénitentiaire dans les prisons californiennes ; aussi d'essayer de sauver la vie du détenu Oppenheimer, condamné à mort pour avoir, au terme de plusieurs années de cachot et de camisole de force, donné un coup de poing à l'un de ses gardiens-tortionnaires. Le livre arrivera trop tard pour Oppenheimer, mais provoquera un scandale suffisant pour mettre un terme aux pratiques les plus honteuses.

Le vagabond des étoiles aurait pu n'être qu'un brûlot journalistique talentueux, mais London en fit un roman d'aventures immobiles sans précédent. Standing, universitaire condamné à perpétuité à la suite d'un crime passionnel, devient la tête de Turc des gardiens qui ont pris en haine cet intellectuel. Mis au cachot où il passe cinq ans, accusé d'une faute qu'il n'a pas commise, Standing est enfermé dans une camisole de force plusieurs jours d'affilée. Seule échappatoire à ses souffrances, il s'hypnotise et remonte dans ses vies antérieures, se retrouvant guerrier préhistorique, esclave viking, légionnaire romain auprès de Pilate, gentilhomme français sous Louis XIII, aventurier anglais en Corée, naufragé sur une

île déserte, jeune pionnier américain assassiné par les Mormons...

La réincarnation, à laquelle London, matérialiste, ne croyait pas, n'est ici qu'un procédé narratif, qui ne la présente pas, au demeurant, sous un jour plaisant.



Reste que, sur cette trame délicate, et en récupérant des chapitres de romans qu'il avait abandonnés, il réussit un livre d'une variété et d'une maîtrise stupéfiantes.

* Alexandre Dumas : *Le chevalier de Sainte-Hermine*. Éd. Phébus. 1075 p., 26 euros (170,55 F).

* Gildard Guillaume : *La sentinelle de Cabrera*. Éd. Fayard. 525 p., 23 euros. (150,86 F).

* Ponson du Terrail : *Mémoires d'un gendarme*. Les Belles Lettres. 345 p., 17 euros (111,51 F).

* Jack London : *Le vagabond des étoiles*. Éd. Phébus-Libretto. 390 p., 10,52 euros (69 F).

LUS AUSSI

● Fergus Hume : L'OMBRE MYSTÉRIEUSE

À la consternation de ses amis, à soixante ans passés, Miss Blasterton, riche demoiselle sans famille, a épousé un gigolo de trente ans... Grave erreur, comme elle le confesse sans fard à Harold Youle, valeureux explorateur de ses relations. Plus grave qu'il y paraît puisque la malheureuse est assassinée... Ce crime est-il l'œuvre du moine fantôme censé hanter la vieille maison, ou celle d'un être de chair et de sang ? Harold incline vers cette solution. Toutes les personnes présentes sur les lieux avaient une raison de tuer.

Ce roman policier de 1910, réédité avec ses illustrations d'origine, est d'un charme désuet et d'une innocence reposante. On en redemande.

* Terre de Brume. 74 avenue de Paris, 35000 Rennes. 285 p., 18, 50 euros (121,35 F)

● Bram Stoker : LE REPAIRE DU VER BLANC

Auteur mondialement connu de *Dracula*, Stoker a publié de nombreux autres romans fantastiques qui n'ont pas la même renommée. Telles les aventures de ce colon australien revenu en Angleterre affronter, pour les beaux yeux d'une pure jeune fille, l'effrayante lady Arabella, incarnation humaine d'un serpent monstrueux, un châtelain séduisant, mais démoniaque et fou, et un sorcier africain dont le portrait, d'un racisme invraisemblable, est révélateur des préjugés de son époque.

* Terre de Brume. 285 p., 18,50 euros (121, 35 F)

● Dick Francis : DANS L'ŒIL DU CYCLONE

En échange d'un service apparemment banal, récupérer des papiers oubliés sur un îlot des Caraïbes, deux météorologistes britanniques se voient offrir par un millionnaire excentrique la réalisation de leur rêve le plus fou : utiliser son avion privé pour traverser l'œil d'un cyclone qui sera alors sur zone. Victimes d'un amerrissage forcé, les deux jeunes gens comprennent trop tard qu'ils se sont faits complices d'une sale affaire. L'îlot Trox dissimule des trafics d'uranium et de plutonium, et des laboratoires où l'on prépare la guerre bactériologique. Comment se tirer de là et prévenir le MI 5 ?

Quel que soit le péril, les héros de Francis ne reculent jamais quand il s'agit de faire son devoir. Cependant, en quittant le polar en milieu hippique, où cet ancien jockey excelle, au profit du roman d'espionnage, Dick Francis est un peu moins convaincant.

* Éd. du Rocher. 265 p., 19,06 euros (125 F).

Les "tartouillades", la liberté et l'espérance

Reprenant le cours de ma poursuite par Jean-Baptiste MORVAN clients de Ford, qui, selon la plaisanterie connue, avaient la liberté de choisir la couleur de leur voiture, pourvu qu'ils choisissent une voiture noire !...

La quête de la liberté

La liberté, comme la modernité, est devenue une chasse-gardée : il faut "éclairer" notre choix, et par conséquent orienter notre liberté. Il y a pour cela des maîtres, et il nous semble parfois qu'on n'a jamais autant parlé de "pédagogie". Nous voyons surgir, s'agiter et palabrer des pédagogues qui ressemblent étrangement à ces personnages de pédants que l'ancienne comédie italienne plaçait sur ses tréteaux.

On est arrivé à ce paradoxe que la liberté la plus échevelée en apparence recèle la dictature au moins virtuelle d'une "pensée unique". Ce qui nous invite de manière urgente à envisager une autre perspective : les liens intellectuels et moraux de la notion de liberté avec la notion d'espérance. "Dis-moi quelle est ton espérance, et je te dirai ce que vaut ta liberté" ou plus exactement peut-être encore : "dis-moi si tu as une espérance et je te dirai si tu possèdes vraiment une liberté".

Il y a des choses – et des causes – que nul esprit sincère, épris de la valeur authentique de la pensée, ne saurait approuver en esprit et en vérité. Et toutes les entorses et tortures nouvelles destinées à modifier les lois ne pourront empêcher que le vice ou le crime soient considérés avec dégoût ni avec effroi. Par contre il nous plaît que certains esprits affirment la liberté de leur choix et l'authenticité de leurs espérances, les plus modestes même, les plus conformes au naïf secret du cœur, les vraies fantaisies, ces « nourritures délectables », comme dit Philippe Delerm... La liberté est à réinventer, ainsi que l'espérance...

Il y a des moments où ce que l'on prétend être culturel nous menace de la migraine ou de la nausée.

bouillage. Mais je m'en amusais pour des raisons obscures, peut-être parce qu'il évoquait des réminiscences culinaires, une parenté fictive ou du moins lointaine avec la tarte, la tartine, et la "tartiflette", régal des estomacs vaillants, composition nourrissante sinon distinguée... Mais il apparaissait également que le mot rappelait les dérives injurieuses et les qualificatifs méprisants, voire argotiques, "tarte" devenu adjectif et admis comme tel par le Larousse, "tartine" et "tartiner" appliqués à la rédaction littéraire.

Il est également certain que les "tartouillades" n'existent pas qu'en peinture : nous userions volontiers du verbe "tartouiller" pour caractériser des fictions romanesques ou cinématographiques à prétentions savantes, psychologiques et psychanalytiques, ou bien encore des monstruosité sculpturales ou architecturales. Il y a des moments où la "culture" – ou ce que l'on prétend être "culturel" – nous menace de la migraine ou de la nausée. et si nous nous permettons de qualifier de "tartignolle" l'un ou l'autre de nos novateurs de la pensée, nous nous exposons à une malédiction sans recours.

On est parvenu à établir une équation entre cette modernité tyrannique et la quête de la liberté. Nous sommes dans la situation des

■ Nous rappelons dans chacun de nos numéros les ouvrages des maîtres de l'Action française pour en faire ressortir toute l'actualité. Nous entendons ainsi inciter nos lecteurs à lire ou à relire ces ouvrages pour approfondir leur formation politique.

Ouvrages déjà présentés

dans le Trésor de l'Action française

- Charles Maurras : *Anthinéa* (3/3/2005), *Au signe de Flore* (16/9/04), *L'avenir de l'intelligence* (7/10/04), *La Contre-Révolution spontanée* (17/2/05), *La Démocratie religieuse* (5/5/2005), *De Démos à César* (17/3/04), *Le dilemme de Marc Sangnier* (19/5/05), *Kiel et Tanger* (16/12/04), *Mes idées politiques* (4/11/04), *Trois idées politiques* (2/12/04).
- Jacques Bainville : *Les conséquences politiques de la paix* (6/1/2005), *Histoire de France* (21/10/04), *Napoléon* (7/4/05).
- Léon Daudet : *Bréviaire du journalisme* (16/6/05), *Le stupide XIX^{ème} siècle* (21/4/2005), *Les Universaux* (18/11/04), *Vers le Roi* (20/1/2005).
- Augustin Cochin : *Les sociétés de pensée et la démocratie moderne* (3/02/05).
- Léon de Montesquiou : *Le système politique d'Auguste Comte* (2/6/2005). Si vous désirez vous procurer tel ou tel de ces ouvrages vous pouvez interroger la librairie Le Pélican Noir, 94220 Charenton (Tél : 08 70 69 90 82 - pelican@pelican-noir.com).

Histoire de deux peuples de Jacques Bainville

par Pierre PUJO

Il y a quelque temps une commission d'historiens français et allemands a été désignée en vue d'élaborer d'ici à 2006 un manuel d'histoire franco-allemande. On peut tout redouter d'une telle entreprise. Sous prétexte de vouloir réconcilier les deux peuples sur leur passé, la tentation sera grande de travestir l'Histoire, de partager la responsabilité des conflits, d'équilibrer les torts des exactions commises de part et d'autre.

L'occasion est bonne de revisiter l'œuvre de l'un des maîtres de l'Action française, Jacques Bainville, qui a écrit précisément une *Histoire de deux peuples* publiée en 1915 et rééditée peu avant sa mort (1936) avec ce titre complétement : *continué jusqu'à Hitler*.

Les constantes de l'Histoire

L'ouvrage se présente comme une longue réflexion sur l'évolution respective des deux peuples. À chaque époque, Bainville rappelle les constantes de l'Histoire. Dans des démonstrations rigoureuses, étayées par des textes, il donne de magistrales leçons de politique et on le sent un peu triste de constater l'aveuglement de la démocratie qui, chez nous, à partir du XVIII^e siècle, les a ignorées, retombant à chaque génération dans les mêmes erreurs.

Après l'éclatement de l'empire carolingien et le triomphe de la féodalité en Europe, l'Allemagne parut d'abord être la première à rétablir son unité. Une dynastie, les Hohenstaufen, s'imposa et se maintint à la tête de l'Empire. Cependant elle ne sut pas borner ses ambitions et voulut se soumettre la papauté. Elle sortit affaiblie de cet affrontement. Les souverains ne purent s'affranchir de l'élection. Le Saint-Empire romain de nation germanique était en fait une « république fédérative sous la présidence impériale », souligne Bainville.

Pendant ce temps, les rois capétiens, dont l'autorité, au départ, ne s'étendait qu'à l'île de France, consolidaient génération après génération leur autorité en instituant l'hérédité de leur pouvoir.

À partir du début du XVI^e siècle, le problème des relations entre le royaume de France et l'Empire germanique prit un tour aigu. Charles-Quint régnait sur l'Espagne, l'Allemagne et les Flandres. Il encerclait la France et nos rois n'eurent de cesse d'avoir brisé l'état. Cela les amena à s'allier avec les princes protestants d'Allemagne et même avec le Grand-Turc, choisi comme allié de revers.

Le chef-d'œuvre de Westphalie

Au XVII^e siècle, Richelieu soutint les princes protestants durant la guerre de Trente ans qui déchira

l'Allemagne. Les traités de Westphalie en 1648, où la France fut partie prenante, consacrent l'émiettement de l'Allemagne en plusieurs centaines de principautés. Le Roi de France se voyait reconnu le rôle de protecteur des libertés germaniques tandis que l'empereur, obligé de négocier son élection et toute demande de concours avec les princes, voyait son pouvoir affaibli. Les Allemands ne ressentirent pas cet état de choses comme une humiliation. Ils tournèrent souvent leurs regards vers la France qui empêchait tout empiètement de l'empereur sur leurs



Jacques Bainville

droits. L'équilibre européen fut ainsi assuré pour un siècle et demi à la satisfaction des Français et de la plupart des Allemands. Bainville a écrit de très justes et très belles pages sur les traités de Westphalie qui, souligne-t-il, furent « le chef-d'œuvre politique du XVII^e siècle ».

Au siècle suivant, le roi de Prusse Frédéric II entreprit de bouleverser l'ordre européen. Louis XIV, déjà, l'avait prévu. Cela conduisit la France à s'allier en 1756 à l'Autriche. Désormais les Habsbourg n'étaient plus dangereux pour notre pays. Il fallait en revanche contrer les ambitions du roi de Prusse. Ce fut le renversement des alliances que dénigrèrent les "philosophes" puis, les révolutionnaires.

Nationalités ethniques

La Révolution contribua à faire naître un sentiment national allemand exalté notamment par le philosophe Fichte, tandis que Napoléon, en simplifiant la carte de l'Allemagne, commençait à démanteler les traités de Westphalie. En 1815, le traité de Vienne marque un retour à l'équilibre européen. Metternich et Talleyrand avaient défendu le principe de légitimité qui interdisait à un État de s'emparer de territoires appartenant à un autre État.

L'Europe de la "Sainte-Alliance" fut cependant sapée par les idées libérales et révolutionnaires tendant à reconnaître des nationalités fondées sur un principe ethnique. Napoléon III donnait le coup de grâce en favorisant l'unité italienne, puis l'unité allemande. Les conséquences furent l'installation au cœur de l'Europe d'une énorme puissance menaçant la France alors que nos rois s'étaient attachés à entretenir la division de l'Allemagne pour éloigner de notre pays les risques d'invasion.

L'unité allemande nous a valu les guerres de 1870 et de 1914 et le bouleversement de la carte européenne. Le traité de Versailles de 1919, souligne Bainville, fut un « traité moral » et non un « traité politique ». Au lieu de chercher à établir un équilibre européen, on voulut "punir" l'Allemagne. Cela dit, on lui laissa l'unité, base d'une reconquête de sa puissance. Autour d'elle on s'inspira du principe des nationalités pour redessiner la carte de l'Empire. En 1939, un nouveau conflit éclata, conséquence des fautes accumulées par la démocratie française. Bainville ne l'a pas vu, mais toute son analyse historique, conduite d'une façon rigoureuse, le laisse pressentir.

Aujourd'hui, la France entretient des relations étroites avec l'Allemagne fédérale. Est-ce à dire qu'il n'y a plus de problème allemand et que Bainville est à mettre au placard ? Ce serait imprudent.

Un problème existentiel

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne a été coupée en deux par le Rideau de Fer. Ce n'était pas une division naturelle comme celle qu'avaient consacrée les traités de Westphalie. Après l'effondrement de l'U.R.S.S., l'unité s'est refaite à la diligence du chancelier Kohl. La solution du problème existentiel de l'Allemagne a été cherchée dans son intégration au sein d'un nouvel empire où chaque nation – y compris la France abdiquerait sa souveraineté. Ce n'est là qu'une fausse solution.

Pour que l'Allemagne demeure paisible et ne trouble plus ses voisins européens, il faut que la France soit forte diplomatiquement, militairement, économiquement, socialement et que les Français retrouvent la fierté d'eux-mêmes.

L'avenir de l'Allemagne réunifiée demeure incertain. Elle peut être reprise un jour par ses vieux démons. Autant l'idée de nation est conservatrice et pacifique en France, autant elle est révolutionnaire et guerrière en Allemagne. Bainville nous aide à nous en souvenir.

* Édition de 1936



**53^e UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
DE L'ACTION FRANÇAISE
TOUS AU CAMP
MAXIME REAL DEL SARTE !**

Sur l'aimable invitation et avec la présence effective de S.A.R le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme, l'université d'été de l'Action française rassemblera lycéens, étudiants et jeunes travailleurs au château de Lignières (Cher) du mercredi 24 août au jeudi 1^{er} septembre 2005. Un programme d'études est prévu. Un week-end portes ouvertes aura lieu les 27 et 28 août.

* Prix : 120 euro.

* Renseignements et inscriptions à l'Action française - CMRDS, 10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 Paris.



**DANS NOTRE
COURRIER**

**Le français
en danger
de mort**

Référendum du 29 mai. Non, oui... Oui, non. Force m'est de constater qu'au cours des – déjà – nombreux débats qu'il m'a été donné de suivre, seuls les souverainistes ont soulevé le problème de la pérennité de la langue française.

Je n'apprendrai rien à personne en avançant qu'une page entière de votre publication ne suffirait pas à énumérer les domaines dans lesquels le français a cédé le pas à l'anglais ou est en voie de le faire. Des pré-noms à l'anglo-saxonne aux salles de sport et je m'en tiens là, le français perd quotidiennement, à une vitesse alarmante, droit de cité sur son propre sol, amputé sans recours, car le mot supplanté l'est définitivement. C'est plus que de la parité. C'est du "pousse-toi de là que je m'y mette", dans l'indifférence de pouvoirs publics qui se contentent de vœux pieux.

Or l'anglais, déjà dans la pratique langue officieuse des institutions communautaires, en deviendrait, c'est couru d'avance, la langue officielle en cas de victoire du "Oui". À la pression du géant américain s'ajouterait celle de la nébuleuse européenne censée lui faire pièce. Il n'y aurait alors plus qu'à sonner le glas du français, qui n'a de chances de survivre que dans une France vraiment indépendante. Alliée, solidaire, tout ce que l'on voudra. Mais indépendante.

Robert OBERDORFF (Nice)

**La préférence
communautaire**

L'importance de la participation et le Non au référendum ont été dus surtout à des préoccupations sociales et économiques internes.

Lors des élections européennes l'abstention a toujours été très forte, ce qui prouve le manque d'intérêt pour une construction européenne qui apparaît comme une entité quelque peu virtuelle et lointaine, si ce n'est génératrice de contraintes. Pourquoi cette dichotomie des représentants nationaux et européens ? Au début le Parlement européen était constitué par des délégations de ceux-là favorisant une meilleure inbrication des intérêts. Le parlement de Strasbourg apparaît comme un autre "machin".

Au lieu de construire l'Europe en surface, ne serait-il pas préférable de la construire en profondeur.

La préférence communautaire qui a cessé d'être une règle favoriserait la formation d'un bloc d'intérêts communs face à la mondialisation et le développement de chaque pays dans ce qu'il a d'excellent.

Docteur Jean TOURNEBISE
(Hyères, Var)

**La victoire
du Non**

Bravo à Pierre Pujo et à toute l'équipe de l'A.F. qui ont contribué grandement à la victoire souverainiste. Non seulement nos contemporains mais les générations futures leur devront de la reconnaissance.

Claude MOREAU (Munich)

CLÔTURE DE L'ANNÉE À LYON



Alexandre Boritch, princesse Matchabelli, Stéphane Blanchonnet, Sébastien de Pouzols, Mme Peyrerol

Le 18 juin, les étudiants royalistes lyonnais clôturaient sous la direction de Sébastien de Pouzols leur année militante par une session de formation animée par Stéphane Blanchonnet et Pierre Lafarge. Le soir, de nombreux sympathisants, dont Alexandre Boritch, Mme Peyrerol et le professeur Foyard les rejoignaient pour un apéritif suivi d'un dîner amical dans un bouchon lyonnais.

**UN CANDIDAT ROYALISTE
FACE À DEVEDJIAN**



Jean-Philippe Chauvin, professeur d'histoire-géographie dans l'enseignement public, sera le candidat royaliste dans le cadre d'une élection législative partielle dans la 13^e circonscription des Hauts-de-Seine. Le scrutin aura lieu à l'automne prochain et concerne les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Sceaux. Son suppléant sera Olivier François, et Pierre Lafarge assurera la direction de campagne.

Pour rentrer en contact avec le candidat : 01-40-13-14-10, chauvinroyaliste@yahoo.fr ou www.u-blog.net/jpchauvin.

POLITIQUEMENT INCORRECT

● **INTÉRESSANT COMMENTAIRE** du "non" français dans le journal égyptien AL-AHRAM (21/6/05) sous la signature d'Ismail de Coursac : « Le "non" français au projet de constitution européenne dans sa forme actuelle veut dire que le peuple français souhaite que la souveraineté nationale française continue à s'exercer pour négocier les étapes de la progression de l'Europe libérale. D'ailleurs quand l'Égypte négocie la libéralisation de ses échanges avec le Fonds monétaire international, l'Europe et les États-Unis, elle utilise aussi l'instrument de sa souveraineté nationale pour préserver les intérêts du peuple égyptien ». En somme, le Non au référendum permet à la France de mieux défendre maintenant ses intérêts en Europe.

● **L'ÉCRIVAIN PÉRUVIEN** Mario Largas Llosa, de passage à Paris, croit bon de faire la leçon aux Français dans un entretien au FIGARO (20/6/05) : « ... dans certains milieux intellectuels, l'antilibéralisme prend la place de la défunte utopie communiste. Il n'est plus possible d'être marxiste sans anachronisme. Ce qui est très "tendance" en revanche, c'est de faire des règles libérales le bouc émissaire universel. La guerre en Irak ? Le libéralisme ! La déréliction en Afrique ? Le libéralisme encore. La déforestation de l'Amazonie ? Le libéralisme, vous dis-je... » Il y a du vrai dans ces accusations portées contre le libéralisme derrière lequel se cachent les forces capitalistes internationales. Ce n'est pas nécessairement vouloir un ordre totalitaire que de souhaiter que l'État joue, à l'intérieur et à l'extérieur, un rôle de régulateur.

Jacques CÉPOY



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS,
75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ
PAR PIERRE JUHEL

DIRECTOIRE
PRÉSIDENT : PIERRE PUJO
VICE-PRÉSIDENT :
STÉPHANE BLANCHONNET
CHARGÉS DE MISSION
FORMATION : PIERRE LAFARGE
DÉLÉGUÉ AUX ÉTUDIANTS :
THIBAUD PIERRE
ADMINISTRATION :
MLLE DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :
MEMBRES ACTIFS (32 ☐),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 ☐),
BIENFAITEURS (150 ☐)

**LE MONDE
ET LA VILLE**

NAISSANCE

● Nos amis M. et M^{me} Loïc NOËL ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Gauthier, le 22 mai 2005 à Versailles.

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux pour le nouveau-né.

● La souriante Jacinta, 9 livres, 54 centimètres, vient de faire une entrée remarquée dans la famille d'Armelle et Philippe MAINE où l'attendaient déjà Anne, Clélia, Olaf, Lilam, Ludmila et Louis. La maman et le bébé sont en pleine forme. Le papa pense déjà au prochain sujet pour L'Action Française 2000.

À travers l'Atlantique, nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et nos vœux pour la petite Jacinta.

DÉCÈS

● Nous avons appris avec peine le décès à Vannes, le 16 juin, de Michel PINCHON dans sa 80^e année. Il s'était installé à Moroni (Grande Comore) en 1964 où il avait tenu un dépôt de médicaments.

Après l'indépendance des Comores il s'était replié sur Mayotte où il avait créé la première pharmacie de l'archipel. Ayant le goût d'entreprendre, il avait lancé le magasin Shopping et l'Imprimerie Mahoraise. Il éditait ainsi les premières cartes postales de Mayotte, puis il s'avisait que l'île ne possédait pas de presse. Il fonda alors Le Journal de Mayotte. Avant de se lancer dans l'aventure journalistique, il avait passé une journée à l'imprimerie où nous fabriquions alors Aspects de la France et avait adopté la couleur "bleu de France" pour le titre par référence à notre journal. D'autres titres parurent par la suite à Mayotte : Kwézi et les deux titres qui subsistent aujourd'hui, Mayotte Hebdo et Flash infos. Le Journal de Mayotte de Michel Pinchon avait montré la voie.

Nous prions M^{me} Michel Pinchon, son épouse, ainsi que sa famille, d'agréer l'expression de notre bien vive sympathie.

INFORMATION

● La 15^e MARCHÉ AUX FLAMBEAUX POUR LA VIE organisée par Renaissance catholique, aura lieu cette année le samedi 15 octobre à Paris de Notre-Dame des Victoires à la basilique du Sacré-Cœur.

IL Y A 80 ANS AU MÉTRO SAINT-LAZARE Ernest Berger était assassiné

Il y a quatre-vingts ans cette année, Ernest Berger, trésorier de la Ligue d'Action française, était assassiné dans les couloirs du métro Saint-Lazare à Paris. À l'occasion de cet anniversaire, il convient de rappeler les circonstances du drame.

Les patriotes agressés

Le Cartel des gauches (radicaux et socialistes) s'était emparé du pouvoir aux élections législatives du 11 mai 1924. Il arrivait au gouvernement avec un programme pacifiste et anticlérical. Il se montrait complaisant à l'égard des communistes et des anarchistes pressés de le déborder pour semer la terreur et déclencher la Révolution. Au début de 1925, les communistes s'enhardirent à perturber les réunions de catholiques et de patriotes.

Les coups portés à l'Action française étaient en réalité à la France. Il fallait abattre la première pour désarmer la seconde devant la Révolution

Au mois de février, ils attaquaient ainsi avec des armes à feu une réunion de la Fédération nationale catholique à Marseille, présidée par l'évêque et dont le service d'ordre était assuré par l'Action française. La police avait demandé à la F.N.C. que ses militants ne soient pas armés et ils ne l'étaient pas effectivement ; les communistes, eux, n'avaient pas été désarmés. Ils tirèrent. Bilan : deux morts et quatre-vingts blessés.

Au mois d'avril, une réunion des Jeunesses patriotes était à son tour agressée par les communistes rue Damrémont à Paris. Quatre membres des Jeunesses patriotes étaient tués à la sortie et plusieurs dizaines blessés. Le 26 mai, Ernest Berger était assassiné. Le 4 juin, les auditeurs d'une réunion d'A.F. rue Hermel à Paris, étaient systématiquement fouillés par la police qui trouvait trente-cinq revolvers sur eux, alors que les communistes n'étaient jamais fouillés.

C'en était trop. La complicité du gouvernement avec ceux qui semaient la terreur était manifeste. Le 9 juin, Charles Maurras interpellait le ministre de l'Intérieur, Abraham Schrameck, dans un article vigoureux de l'*Action Française*. Lui reprochant de livrer les bons citoyens désarmés aux tueurs et d'« aplanir la route de

l'émeute », il menaçait personnellement de le faire abattre s'il continuait à désarmer les patriotes. Maurras fut poursuivi et condamné à un an de prison avec sursis pour menaces de mort mais les attentats et les guet-apens cessèrent...

Guet-apens

Pour revenir à Ernest Berger, il était abattu, ce 26 mai 1925 en sortant des bureaux de l'A.F. alors situés rue de Rome à Paris. Vers 12 h 15, il descendait les marches de l'escalier, place du Havre, conduisant au métro Nord-Sud (l'actuelle ligne 12), quand un ou une inconnue lui tira une balle dans la nuque. L'assassin dispa-

ras. Pourtant Ernest Berger ne ressemblait pas physiquement au directeur de l'*Action Française* et la meurtrière soutenait qu'elle avait fait le guet plusieurs jours durant avant de commettre son crime. Sans doute celui-ci avait-il été machiné par quelque officine anarcho-policière, mais on ne put jamais l'établir formellement, l'instruction ayant été bâclée.

Le témoignage de Maurras

Ernest Berger était bien visé personnellement. Depuis décembre 1913 il appartenait au service des renseignements de l'Action française. En août 1915, il

« mouvement ». Maurras soulignait ensuite que les coups portés à l'Action française l'étaient en réalité à la France. Il fallait abattre la première pour désarmer la seconde devant la Révolution.

Le service de l'Église

Les obsèques d'Ernest Berger eurent lieu le 30 mai à Saint-Philippe du Roule devant une foule considérable. Dans son homélie, le curé Colombel, prêtre sympathisant de l'Action française, rendit hommage au défunt. Né en 1889 à Lyon, Ernest Berger avait participé avant la guerre à la bataille des Inventaires. Pour avoir défendu l'entrée d'un couvent contre les exécutants d'une poli-



En 1917, après le "complot des panoplies", qui se termina victorieusement pour l'Action française, Marius Plateau, Léon Daudet et Ernest Berger récupèrent les documents saisis par la Police. Tous les trois devaient être victimes des anarchistes : Plateau assassiné le 23 janvier 1923, le fils de Léon Daudet, Philippe, assassiné en novembre 1923, et Ernest Berger assassiné le 26 mai 1925.

raissait aussitôt sans être repéré. Il n'y avait eu aucun témoin ! Ernest Berger s'écroulait, puis était transféré à l'hôpital Beaujon dans un état désespéré. Pierre Lecœur, secrétaire général de la Ligue d'A.F., accourait, puis Charles Maurras et Léon Daudet. Berger expirait à 18 h 30. Il avait le temps de dire à ses amis qu'il avait été victime d'un guet-apens mais n'avait pas vu son agresseur. Dans l'après-midi une femme, du nom de Maria Bonnefoy, alla avouer l'assassinat à la police. Celle-ci la présenta comme une déséquilibrée. Elle avait pourtant accompli son geste criminel avec sang-froid et ses explications n'étaient nullement confuses. Le 7 septembre suivant, elle bénéficia de l'indulgence du juge d'instruction qui prononça un non-lieu : la meurtrière étant reconnue atteinte de « démence totale ». Ainsi va la justice de la République... Maria Bonnefoy avait déclaré à la police qu'elle voulait tuer Maur-

s'était engagé dans l'armée, mais il avait été réformé en 1917 pour raison médicale. Il reprenait alors son service à l'A.F. En décembre 1923, il avait témoigné au procès de Germaine Berthon, la meurtrière de Marius Plateau, secrétaire général de la Ligue d'A.F., assassiné en janvier 1923, et un anarchiste avait promis de le "retrouver"... Dans son article du 27 mai, Charles Maurras le reconnaissait : « L'opinion était généralement répandue dans le monde anarcho-communo-policière que c'était par Berger que m'arrivaient les importants renseignements journaliers que je ne cesse de publier ici pour la rage et l'effroi des conspirateurs. Je dois prévenir ici ces misérables qu'ils y sont allés d'un crime inutile ». Et un peu plus loin : « Mon pauvre Ernest Berger ! Vous étiez le modèle des collaborateurs, dévoué, patriote, obstiné. Chez vous, l'ordre inflexible créait de la force et du

tique anti-chrétienne, il avait été condamné à huit jours de prison. En entrant à l'Action française il avait ajouté le service de la France à celui de l'Église. Au moment de son assassinat, il avait deux petites filles. Sa femme était enceinte. Elle accoucherait six mois plus tard d'un garçon qu'elle prénommerait Ernest. En 2005, nous comptons ainsi toujours, parmi nos amis fidèles, un Ernest Berger, vers qui va toute notre sympathie ainsi que vers les siens. Ernest Berger fut inhumé au cimetière de Vaugirard où reposaient déjà Marius Plateau ainsi que les victimes du guet-apens de la rue Damrémont. Chaque 1^{er} novembre une délégation de l'Action française continue à fleurir sa tombe sur laquelle se dresse le buste majestueux qu'a sculpté Maxime Real del Sarte pour ce martyr d'Action française.

Pierre PUJO

La vérité sur Mers-el-Kébir

Poignant reportage sur le cimetière militaire de Mers-el-Kébir profané, dans le *Figaro-Magazine* du 2 juillet 2005. Des barbares – probablement des islamistes – ont brisé toutes les tombes de 1.150 marins tués (en fait, il y en eut 1.300, mais des corps ont été rapatriés en métropole) il y a soixante-cinq ans par une lâche agression de la flotte anglaise contre nos bateaux mouillés dans la rade.

Un "traité d'amitié" entre la France et l'Algérie doit être conclu cette année. Avant de le signer nos négociateurs feraient bien d'exiger du gouvernement algérien la remise en état de ce cimetière...

Rappelant les événements de juillet 1940, Cyril Hofstein, auteur du reportage, écrit que « règne un pesant non-dit sur la mort de ces hommes [...] Pour beaucoup, les tués de Mers-el-Kébir portent toujours la honte de l'armistice de 1940. Et le fait que l'amiral Darlan ait été inhumé à côté d'eux a encore contribué à assombrir leur image ». N'en déplaise au rédacteur du *Figaro-Magazine*, l'armistice de 1940 ne fut pas une "honte". Il fut la conséquence de la défaite de nos armées dans la bataille de France, mais, contrairement à ce que De Gaulle a soutenu, il ne fut pas une capitulation.

Mensonge anglais

Notre confrère fait sienne la version britannique selon laquelle, les Anglais ont attaqué la flotte française parce qu'ils craignaient qu'elle ne tombât entre les mains des Allemands. Cette thèse est mensongère. Le 12 juin, à Briare, Churchill avait reçu l'assurance solennelle de l'amiral Darlan que nos bateaux ne seraient pas livrés et le maréchal Pétain, devenu chef du gouvernement, l'avait confirmé. Les officiers de marine britanniques, présents dans les diverses escadres françaises jusqu'à l'Armistice pouvaient témoigner de la volonté des officiers français de ne pas permettre aux Allemands de mettre la main sur nos bateaux (cf. Amiral Auphan *Histoire élémentaire de Vichy*, Éd. France-Empire).

L'amiral Auphan donne une juste analyse du comportement des Anglais : « Non, quand on y réfléchit, ce n'est pas par crainte d'une mainmise allemande que les Britanniques ont attaqué les navires de guerre déjà à moitié démobilisés qui se trouvaient outre-mer, hors de portée des Allemands, ou qu'ils ont capturés ceux qui s'étaient réfugiés sans méfiance dans leurs ports, où ils ne risquaient rien non plus des Allemands : c'est, psychologiquement, par un réflexe mal dominé de dépit, de l'hostilité et de l'égoïsme à l'égard d'un gouvernement français qui n'acceptait plus d'être le pion inconditionnel de la politique britannique sur le continent ».

On apprécierait que le *Figaro-Magazine* respecte davantage la vérité historique lorsqu'il évoque un épisode aussi dramatique de notre passé national.

P.P.